

ATELIER INDUSTRIE / AGRICULTURE / TRANSPORT

Animateur : **Daniel CAPPE**, Vice-Président ATEE

ATELIER INDUSTRIE / AGRICULTURE / TRANSPORT

Animateur : Daniel CAPPE Vice-Président ATEE

14H : PROGRAMME PACTE INDUSTRIE

Karine MAILLARD, Pilote du Programme PACTE Industrie / PROREFEI, ATEE
Edouard FOURDRIN, Coordinateur du Programme PACTE Industrie, ADEME

14H20 : INDUSTRIE

Table ronde animée par Bruno MILLET, Président du GT Industrie du Club C2E de l'ATEE, Consultant

14H45 : LES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Table ronde animée par Olga LANDESMAN, Chargée de Mission Réseaux et Opérations Spécifiques, Club C2E, ATEE

15H30 : PAUSE

16H : AGRICULTURE

Table ronde animée par Ariane GRISEY, Présidente du GT Agriculture du Club C2E, CTIFL

16H45 : TRANSPORT

Table ronde animée par Jean-Christophe DESJARDINS, Président du GT Transport du Club C2E, TotalEnergies

17h30 : CLOTURE

PACTE INDUSTRIE

Karine MAILLARD, Pilote du Programme PACTE Industrie, ATEE

Edouard FOURDRIN, Coordinateur du Programme PACTE Industrie, ADEME

Les enjeux de la décarbonation

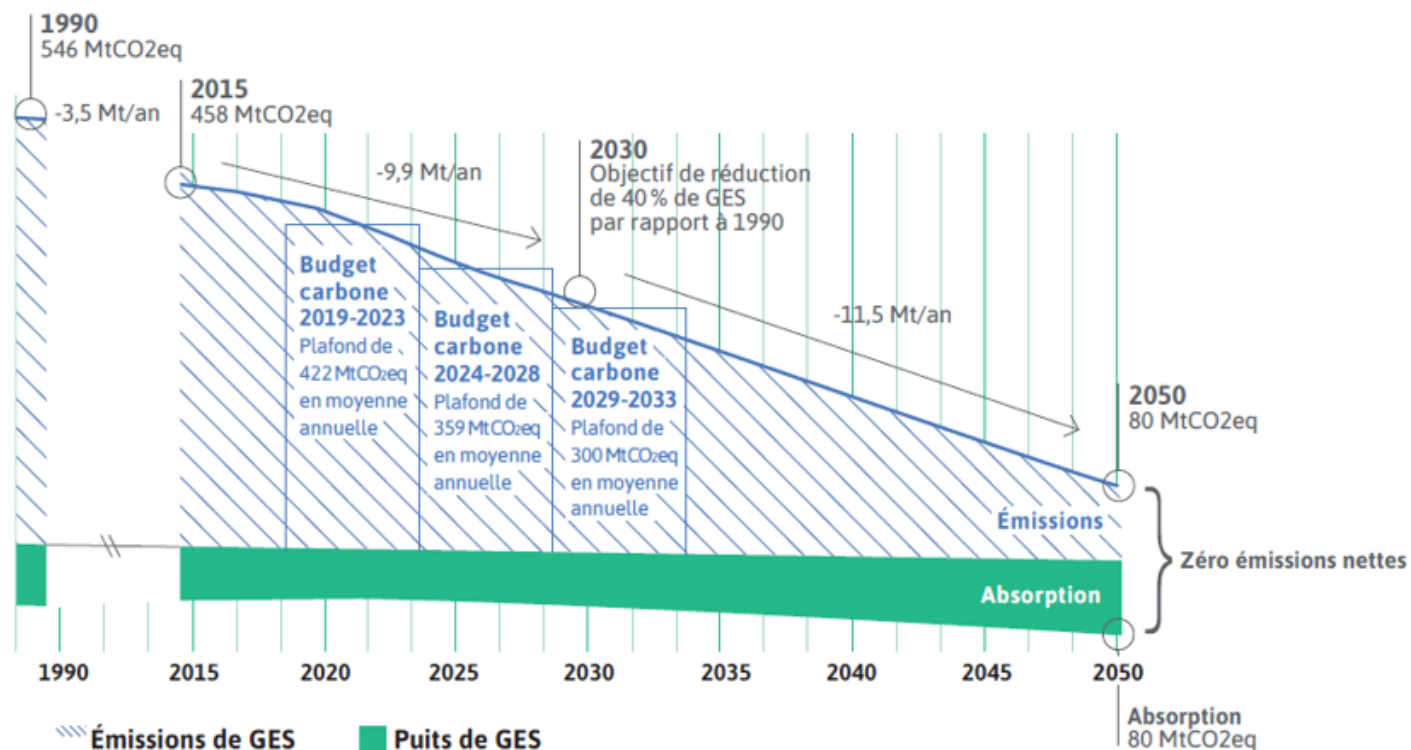
OBJECTIFS POUR L'INDUSTRIE

-35% en 2030
-81% en 2050

Adoption de la loi industrie verte pour :

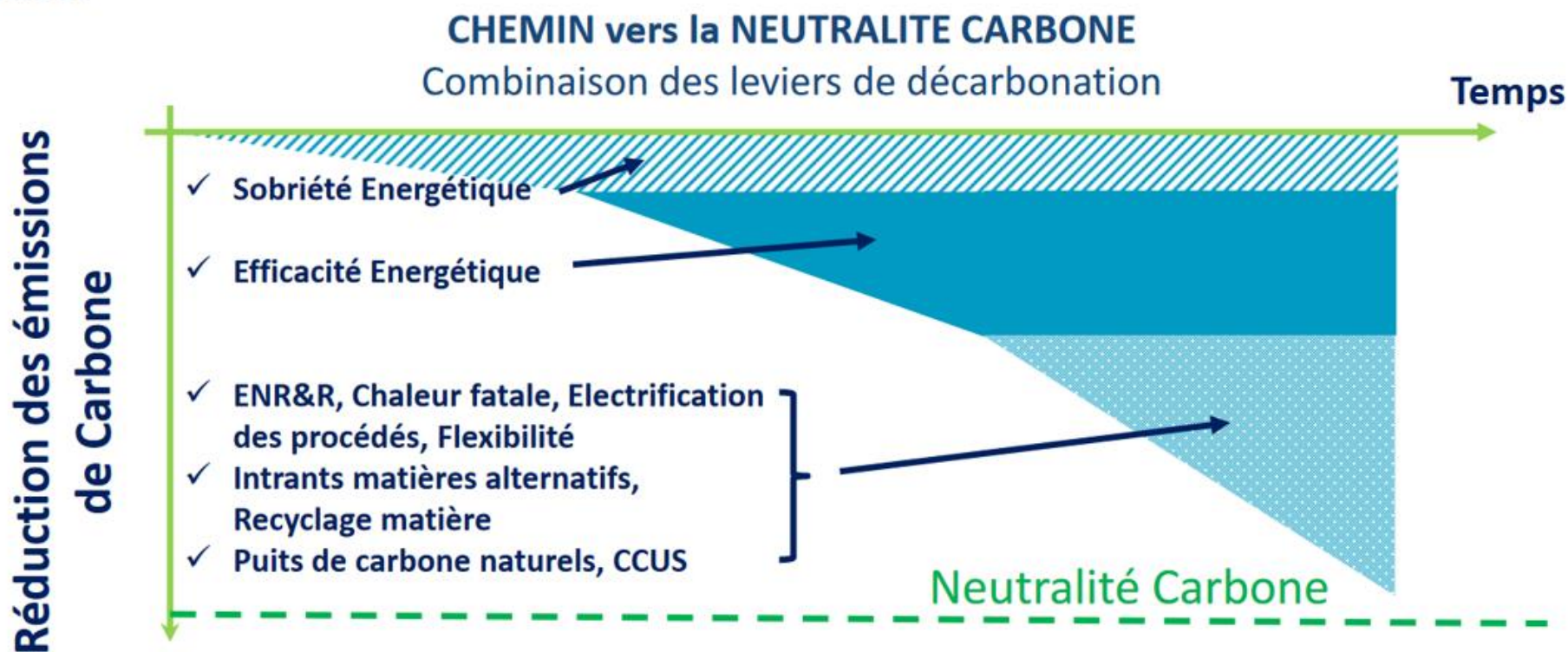
- Faciliter et accélérer l'implantation de sites industriels
- Financer l'industrie verte via fonds publics et privés
- Favoriser les entreprises françaises vertueuses dans les interventions de l'Etat
- Former aux métiers de l'industrie verte

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)

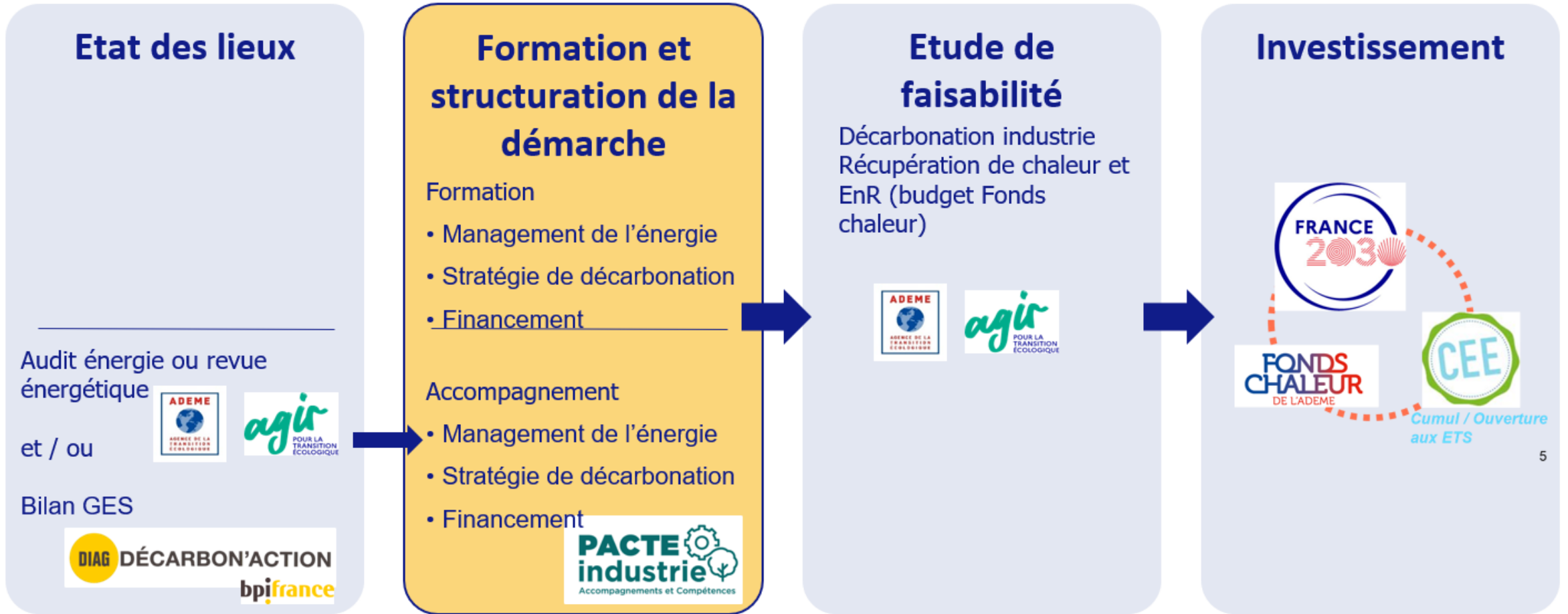


Les leviers de décarbonation

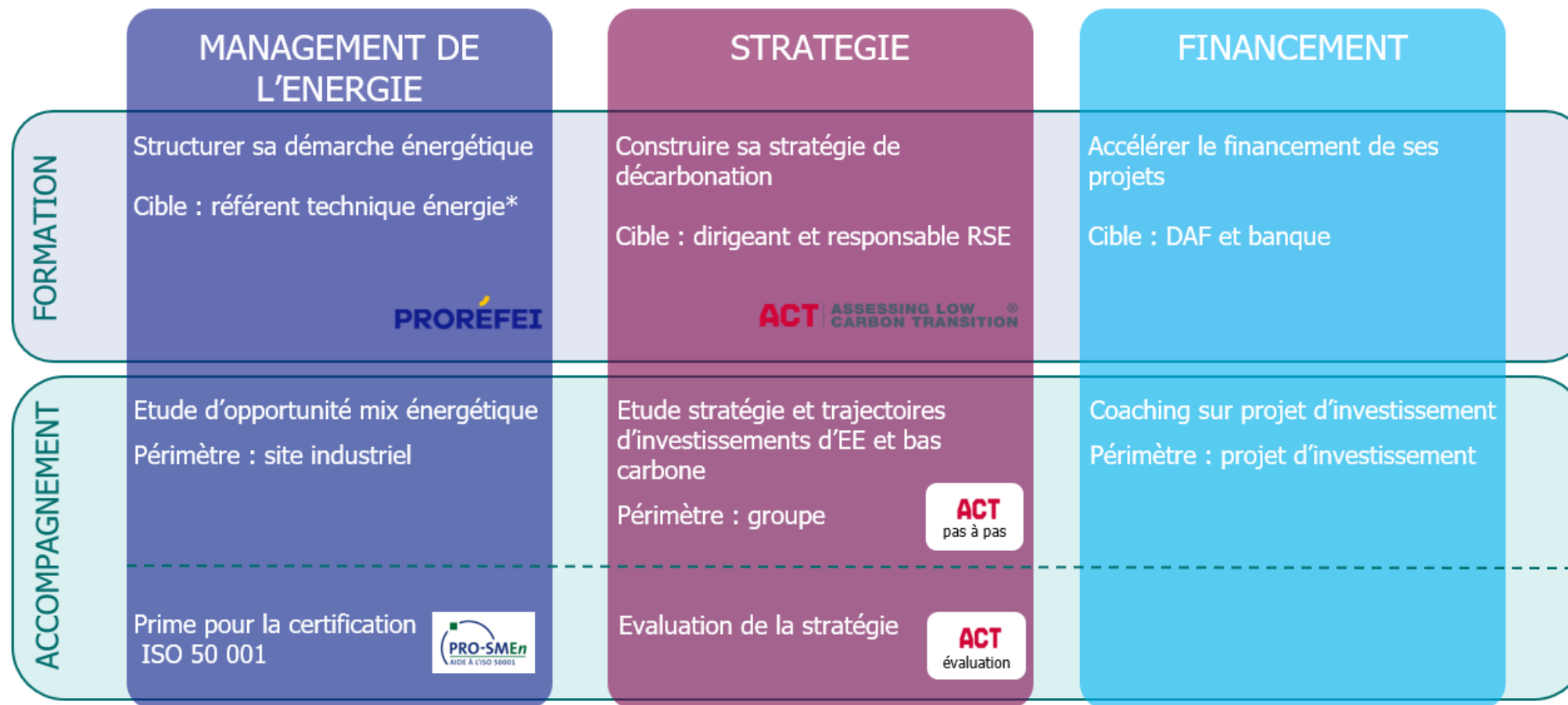
La **décarbonation des activités industrielles** consiste à réduire ou supprimer les émissions de CO2 et tout autre gaz à effet de serre émanant des activités industrielles.



Pacte Industrie et le parcours de décarbonation



Pacte Industrie : un panel de solutions adaptées aux besoins des industriels



* Animé via la Communauté des Référents énergie



Les prises en charges et primes de PACTE Industrie

Axes	Actions	Assiette éligible (€ HT)	Taux d'aide
Formation	PROREFEI	3700 €	80% < 250 <u>salariés</u> 40% ≥ 250 <u>salariés</u>
	ACT pas à pas	1000 €	
	ACT évaluation	500 €	
	Financement	A déterminer	
Accompagnement	Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000 €	70% TPE
	Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone	1 volet : 30 000 € 2 volets : 50 000 €	60% PME
	Coaching projet investissement	5 000 €	50% ETI et grands <u>groupes</u>
Certification / labellisation	ACT évaluation	5 000 €	20% de l' <u>assiette</u> Aide <u>plafonnée</u> à 40 000 €
	Prime à la certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires	

*Eligibilité selon liste des codes NAF PACTE Industrie

Comment s'engager ?



[Lien](#)

Dépôt de demande d'aide pour les études (axes ADEME)



Merci de votre attention

Pour rester informé et en savoir plus sur PACTE et la décarbonation de l'industrie :
<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie>

Pour toute question : Pacte.industrie@ademe.fr
www.agirpouurlatransition.ademe.fr
www.pro-smen.org
www.prorefei.org

INDUSTRIE

Table ronde animée par **Bruno MILLET**
Président du GT Industrie du Club C2E de l'ATEE, Consultant

INDUSTRIE

Animateur : Bruno MILLET, Président du GT Industrie du Club C2E de l'ATEE, Consultant

14h20 – 14h45

La vision du Club C2E sur les fiches industrie

Laure BAUDART, Chargée de mission Industrie, Club C2E ATEE

Manager l'énergie à l'échelle d'un groupe industriel

Dimitri SEGURET, Energy manager group, Cordon group

Décryptage de l'actualité énergie industrie

Tristan HUBÉ, Coordinateur technique, Service Industrie, ADEME

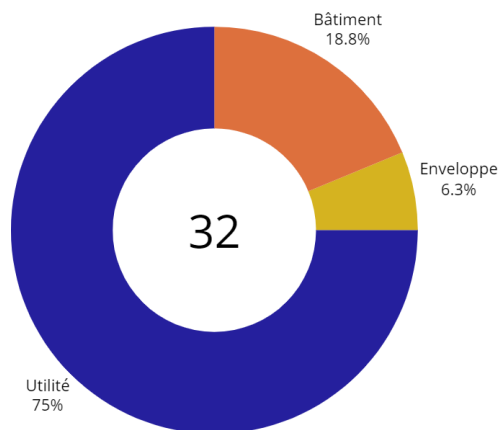
LA VISION DU CLUB C2E SUR LES FICHES INDUSTRIE

Laure BAUDART

Chargée de mission CEE Industrie, Club C2E ATEE

Vision des fiches Industrie par le Club C2E

Le catalogue des fiches Industrie comprend 32 **fiches d'opérations standardisées** :



Fiches les plus utilisées en 4^e période et en début de 5^e période CEE

- 1 – **IND-UT-117** : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid
- 2 – **IND-UT-136** : Systèmes moto-régulés
- 3 – **IND-UT-129** : Presse à injecter toute électrique ou hybride
- 4 – **IND-UT-121** : Isolation de points singuliers d'un réseau
- 5 – **IND-UT-116**: Système de régulation sur un groupe froid permettant d'avoir une haute pression flottante

Vision des fiches Industrie par le Club C2E

Depuis le début de la 5ème période et donc entre le 40ème et le 58ème arrêté

Création
- fiches

Révision
2 fiches

Abrogation
2 fiches

- ✓ Abrogation des fiches moteurs IE2 et IE3 en raison du règlement éco-conception
- ✓ Révision d'une fiche éclairage
- ✓ Révision de la fiche isolation des points singuliers

Vision des fiches Industrie par le Club C2E

Programme de travail identifié pour 2024

**Création
6 fiches**

**Révision
2 fiches**

2 fiches d'opportunité

- Ouverture de gisements sur la valorisation de la chaleur fatale
- Fiches relatives aux moteurs/VEV : analyse en cours

Vision des fiches Industrie par le Club C2E

Pour recevoir la liste détaillée des projets en cours, ou pour tout renseignement :

Webinaire sectoriel Industrie ATEE

Contact : l.baudart@atee.fr



MANAGER L'ENERGIE À L'ÉCHELLE D'UN GROUPE INDUSTRIEL



Dimitri SEGURET

Energy Manager Group, **Cordon Group**

Présentation de l'entreprise Cordon Group

- **Cœur de métier** : Fabrication, réparation, rénovation & recyclage appliqués aux produits électroniques et systèmes



Réf 2023

 13
pays

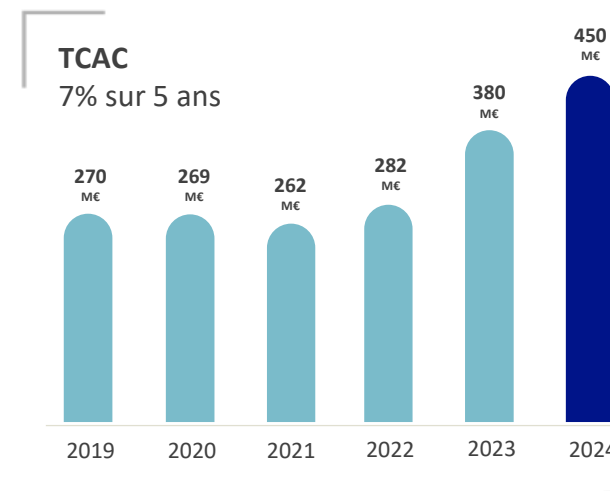
 38
sites & agences

 4 000
collaborateurs

 380 M€
De chiffres d'affaires
450 M€ 2024

 29 millions
de produits traités

 1% DU CA
Dépenses énergie



LE MOT DU FONDATEUR

La société a été créée en 1989 par M. Serge Cordon (Président)



Cordon Group est l'acteur incontournable de l'économie circulaire pour vos produits électroniques et services.

Nous répondons à vos enjeux de compétitivité, de satisfaction clients et de réduction des coûts après-vente & maintenance.

Ensemble, œuvrons pour une électronique durable en réduisant notamment vos déchets électroniques et plastiques



Journée Technique CEE – 06/12/2023



Présentation de l'entreprise Cordon Group

- 38 sites & agences nationales et internationales
- 25 sites et agence nationales (17 sites industriels 8 agences)



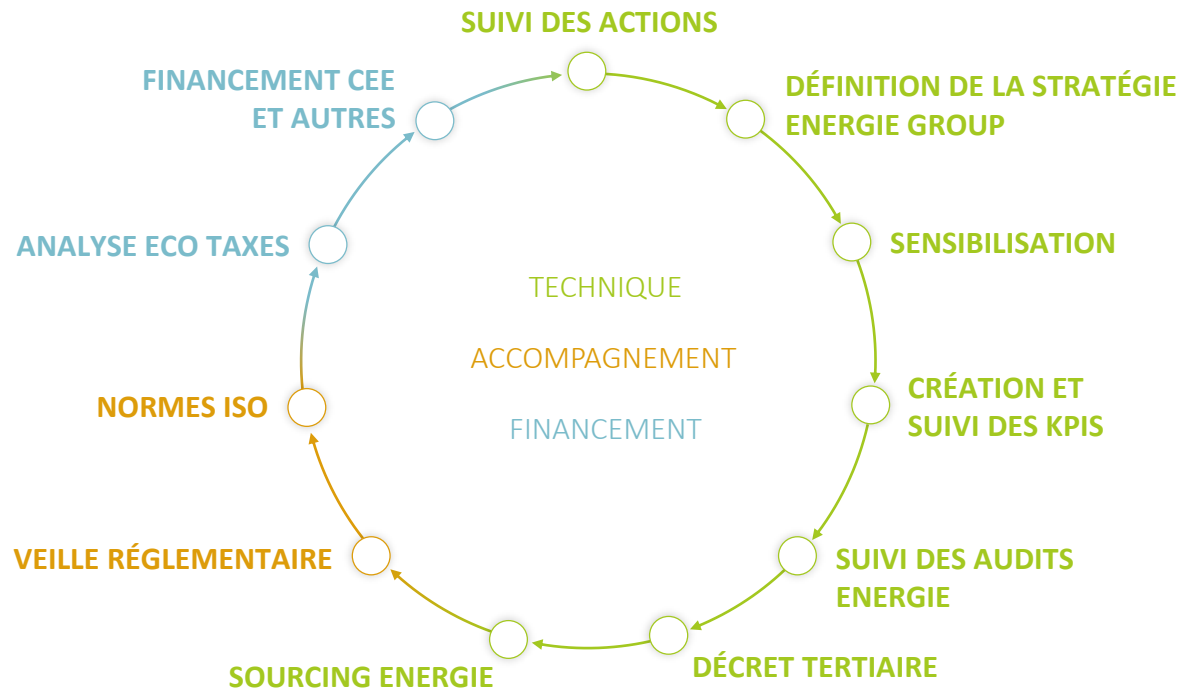
Contexte et rôle de l'Energy Manager Group

Dans un contexte de flambée des prix de l'Énergie (Budget x3 en 2023 vs 2022), d'application du décret tertiaire, BACS, Loi LOM et accélération EnR

→ **CORDON GROUP A DÛ REDÉFINIR SA STRATÉGIE ÉNERGIE : NOMINATION D'UN ENERGY MANAGER GROUPE**



Journée Technique CEE – 06/12/2023



Présentation parcours Energy Manager Group

2014 Master Génie des systèmes Industriels

2015 Ingénieur Méthodes

2016 Project Manager Office

2017 Chef de Projet Industriel

Janv. 2022 Formation Carbone 4 Académie

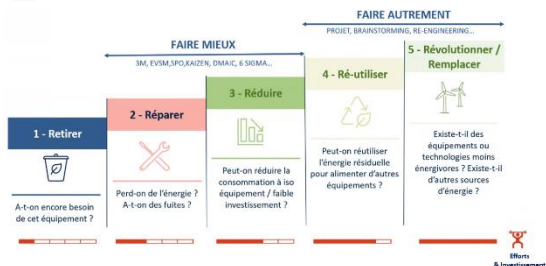
2023 Energy Manager Group

Mars. 2023 Formation PRO-REFEI



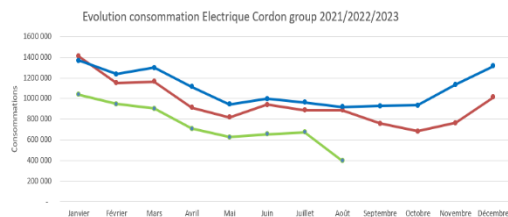
Actions Energie

3 – MÉTHODE DES 5R



CRÉATION D'UN LIVRET DES BONNES PRATIQUES BASÉ SUR LA MÉTHODE DES 5R PUIS APPLICATION DES ACTIONS

Passages en LED, Consignes T°C, Extinctions des machines non utiles, décalages des horaires des machines énergivores, analyse des talons, nomination de référents Energie site,...



SUIVI TOUS LES MOIS DES CONSOMMATIONS DES SITES



SIGNATURE D'UN POWER PURCHASE AGREEMENT SUR 10 ANS pour sécuriser sourcing Energie groupe (prix fixe de l'Energie)

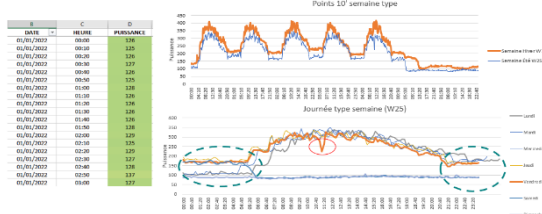
Site	Année	Consommation kWh	Coût kWh	Coût Total	Commentaire
1	2021	1400000	0.08	112000	
1	2022	1200000	0.08	96000	
1	2023	1000000	0.08	80000	
2	2021	1200000	0.08	96000	
2	2022	1100000	0.08	88000	
2	2023	900000	0.08	72000	
3	2021	1000000	0.08	80000	
3	2022	900000	0.08	72000	
3	2023	800000	0.08	64000	
4	2021	800000	0.08	64000	
4	2022	700000	0.08	56000	
4	2023	600000	0.08	48000	
5	2021	600000	0.08	48000	
5	2022	500000	0.08	40000	
5	2023	400000	0.08	32000	

APPLICATION D'UNE MÉTHODOLOGIE POUR DÉFINIR ET PRIORISER PLAN D'ACTION PAR SITE

Actions Energie

Points 10min

• **Définition :** Une courbe de charge, aussi appelée courbe de puissance ou point 10 minutes, est un fichier rassemblant les données de puissance appelée sur le réseau par votre compteur électrique par palier de 10 minutes.



ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES RÉFÉRENTS SITES

Formations : CEE, Méthodologie des 5R, Points 10min, etc.

Décret tertiaire

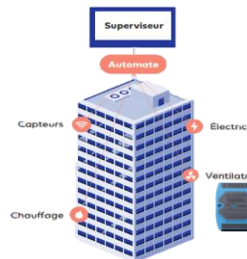
-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050

DÉCRET TERTIAIRE

Déclarations des consommations pour les sites assujettis sur la plateforme OPERAT



DÉCRET BACS

Création des cahiers des charges GTB, obtentions de devis + CEE associés (ROI =0)

Actions Energie



**ACCOMPAGNEMENT SERVICE
FINANCE POUR SUBVENTION
AIDES AUX GUICHETS**



KPIS ENERGIE DJU



LOI LOM ET LOI ACCÉLÉRATION ENR


Projet Panneaux
Solaires/Ombrières/Bornes de recharges

Bilan après 1 an

BAISSE DES CONSOMMATIONS 2023 VS 2022

 **-23%**
Tendance des consommations Elec. **Groupe**
depuis janvier 23 Vs 2022

 **-20%**
Tendance des consommations Elec. **France**
depuis janvier 23 Vs 2022

 **-28,5%**
Tendance des consommations Gaz. **Groupe**
depuis janvier 23 Vs 2022

BILAN AIDES ET CEE

Subventions Etat Français - Aides au guichet 2023

130K€ - Validé

250K€ - En cours de validation

Certificat d'Economie D'Energie 2024 (CEE BAT-TH-116)

460K€ - En cours de validation

BILAN GLOBAL

500K€

Gains baisse consommations
2023

÷3

de nos dépenses Energie vs 2022
avec le démarrage du PPA Q1 2024

Objectifs longs termes

-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050



- Démarrage du Power Purchase Agreement
- Application et pérennisation des bonnes pratiques (5R)
 - Installation des gestions techniques de bâtiments
 - Monitoring Key Process Indicator Degré Jour Unifié
 - Panneaux Solaires/Ombrières/Bornes de recharges
 - Installations EnR (diversification mix Energie)

CONTEXTE DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Tristan HUBÉ

Coordinateur technique, Service Industrie, ADEME

Panorama général de l'industrie en France

L'industrie emploie **3 millions** de personnes

- **20%** de la consommation d'énergie française
- **360 TWh** de conso. d'énergie (hors matières premières)

mix
énergétique
de l'industrie

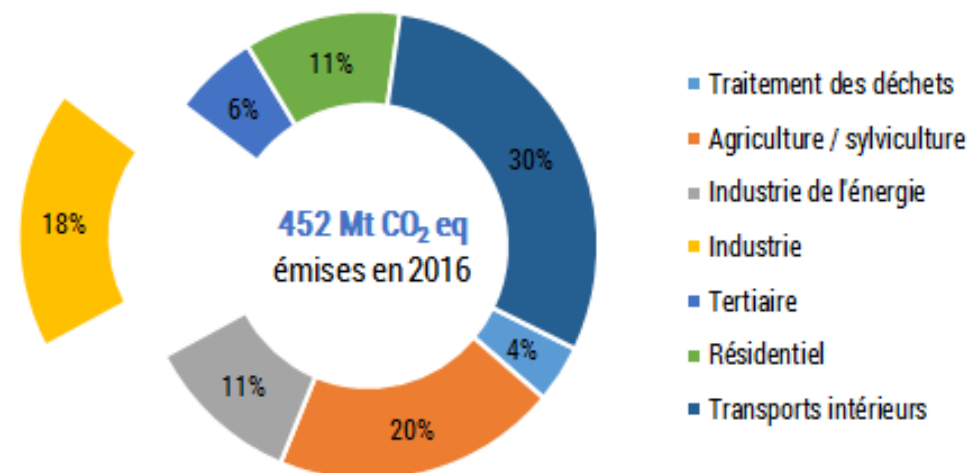
- **1/3** : électricité
- **1/3** : gaz naturel
- **1/3** : autres combustibles

- + **60 TWh** de matières premières

- **30%** de la consommation d'électricité en France
 - pour l'industrie

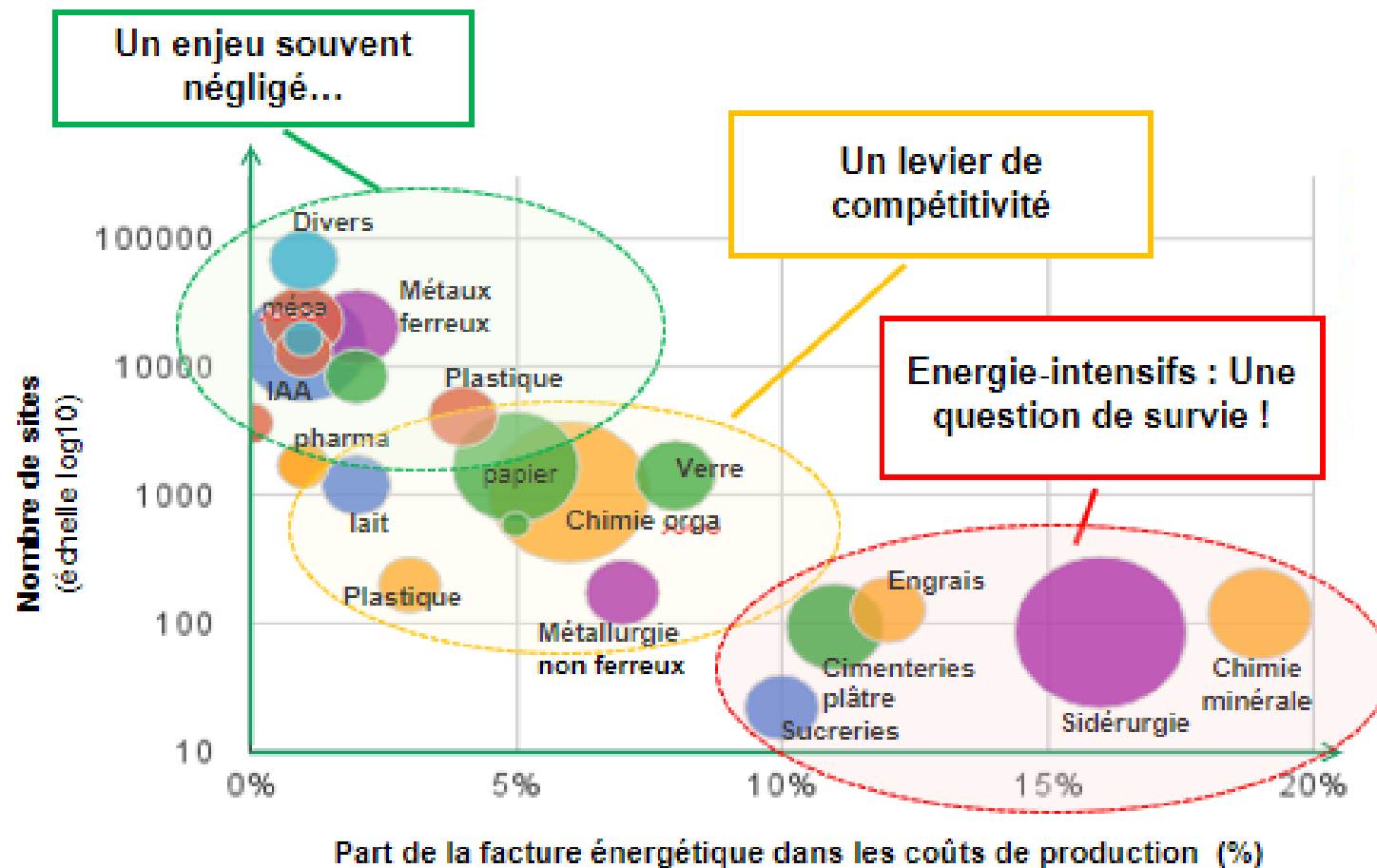
20% des émissions de GES
81 Mt CO₂éq. pour l'industrie

Émissions totales de GES par secteur



source : Chiffres-clés Climat, Air et Energie . Ed. 2018. ADEME

La « moyenne » industrie et les PMI



36 % des GES 29 MtCO_{2eq}

40 % des consommations d'énergie (hors MP) 144 TWh

90 % des emplois de l'industrie

Source : ATEE d'après INSEE

Refonte de la Directive Efficacité Énergétique

Dans la perspective de la neutralité carbone en 2050 (Fit for 55) et, pour renforcer la sécurité énergétique des États Membres (suite à la guerre en Ukraine), la DEE est le texte européen ambitieux qui porte les objectifs et les mesures de réduction de consommation d'énergie

Adoption du texte par Parlement et Conseil de l'UE en sept. 2023

→ transposition en droit français d'ici 11 oct. 2025

- à l'échelle nationale

- **Réduction des consommations d'énergie finale de 25% par rapport à la consommation française de 2019 soit -46 TWh/an sur la période 2022-2030**

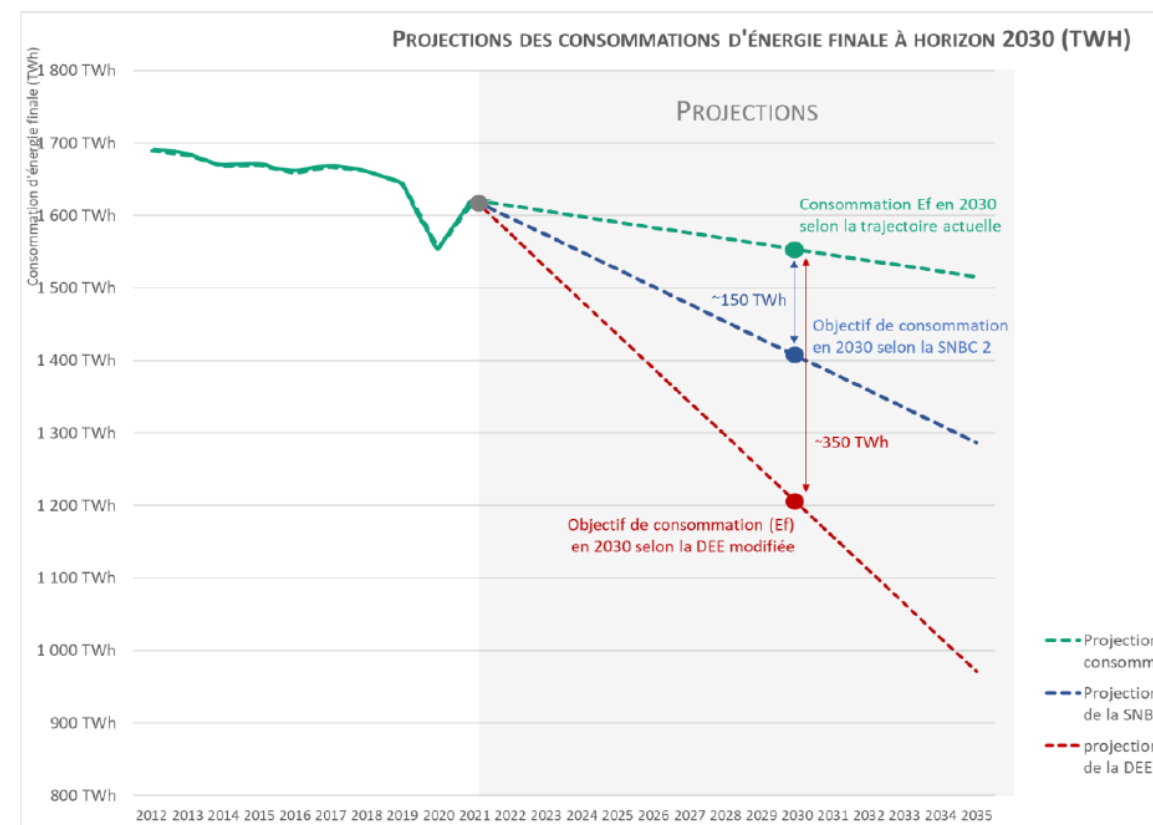


- **Obligation annuelle contraignante d'économie d'énergie : -1,9% par an soit -32 TWh/an**

→ Dispositif CEE

- pour les entreprises

- **Art.11 : Audit énergétique réglementaire pour les entreprises grandes consommatrices (>10 TJ/an) et non plus exemption des PME**
- Les installations industrielles > 8 MW et les datacenter > 1 MW devront réaliser une étude coût-bénéfice pour valoriser leur chaleur fatale pour tout nouveau projet ou modification substantielle de l'installation
- Objectifs ambitieux d'injection de chaleur fatale dans les réseaux de chaleur



Les politiques publiques

Accord de Paris

Politiques
publiques mises
en place pour
traduire les
accords de Paris



Paquet « Fit for 55 »

Objectif : réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990) et atteinte de la neutralité carbone en 2050



Stratégie Française Energie Climat

Feuille de route pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique

Evolution de l'audit énergétique obligatoire

L'audit est désormais fonction → de la consommation d'énergie des entreprises

Les entreprises devront réaliser :

- un **audit énergétique** (ou se doter d'un système de management de l'énergie certifié) si leur consommation énergétique annuelle (pendant 3 ans) est comprise **entre 10 et 85 TJ**
- un **système de management de l'énergie** certifié si leur consommation énergétique annuelle **> 85 TJ**

NF EN 16247

Au 1^{er} janvier 2024, les audits énergétiques permettront de :

- **Requestionner la bonne adéquation des niveaux de température entre les besoins des usages finaux et la production → changement de fluide énergétique ?**
- **Identifier les températures de rejets de chaleur fatale**
- **Établir 1 plan d'actions d'économie d'énergie (« EE ») + 1 plan d'actions de recours aux EnR**

Révision de l'EU ETS

Les principaux changements :

- Baisse du plafond des quotas (-4,2%/an)
- La mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières
- **Pour les entreprises soumises à l'audit énergétique réglementaire :**
 - **Conditionnalité d'allocation de 20% des quotas gratuits** à la mise en œuvre des préconisations (« EE ») de **l'audit énergétique** dont le TRI < 3 ans
 - **Conditionnalité de la compensation des coûts indirects** : le PPE doit comprendre toutes les préconisations (« EE ») de **l'audit énergétique** dont le TRI < 3 ans

OPERATIONS SPECIFIQUES

Table ronde animée par **Olga LANDESMAN**

Chargée de mission Réseaux et Opérations Spécifiques, Club C2E

OPERATIONS SPECIFIQUES

Animatrice : Olga LANDESMAN, Chargée de mission Réseaux et Opérations Spécifiques, Club C2E, ATEE
14h45 – 15h30

Bilan des opérations spécifiques et Méthode d'utilisation de la fiche synthétique mise en place dans le cadre des études d'éligibilité

Sophie DEHAYES, Cheffe du PNCEE, DGEC

Pierre-Louis MOREL, Adjoint PNCEE, DGEC

Accompagnement de la part du Club C2E

Laure BAUDART, Chargée de mission industrie, Club C2E ATEE

Retour d'Expérience sur l'amélioration de la performance d'un four verrier

Chloé NOUAL, Directrice Stratégie, CertiNergy

Retour sur le vapocraqueur de Feyzin et perspectives

Thomas GRALL, Responsable Grands Projets & CEE spécifiques, GreenFlex

BILAN DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

PNCEE

Sophie DEHAYES, Cheffe du PNCEE, DGEC
Pierre-Louis MOREL, Adjoint PNCEE, DGEC

BILAN DES OPERATIONS SPECIFIQUES

PNCEE

Sophie DEHAYES, Cheffe du PNCEE, DGEC
Pierre-Louis MOREL, Adjoint PNCEE, DGEC

PLAN

Introduction

Logique d'instruction

Eligibilité

Quelques chiffres SPE BAT et TRA

Introduction

Les opérations SPÉ Industrie dans le dispositif

Encourager les opérations d'économies d'énergie plus innovantes, souvent complexes

Dans le secteur industriel, les initiatives sont nombreuses et elles ne sont pas forcément standardisées, ces opérations s'inscrivent ainsi dans le cadre des opérations spécifiques.

Base réglementaire spécifique

- Article D.221-20 du code de l'énergie
- Arrêté du 4 septembre 2014 : les articles 3-1, 4, 4-1 – l'annexe 2 (les points 1, 2, 3, 5 et 6), annexe 4 et annexe 5
- Arrêté du 29 décembre 2014 : les articles 3-2, 5, 6 et 8, 8-2, 8-4

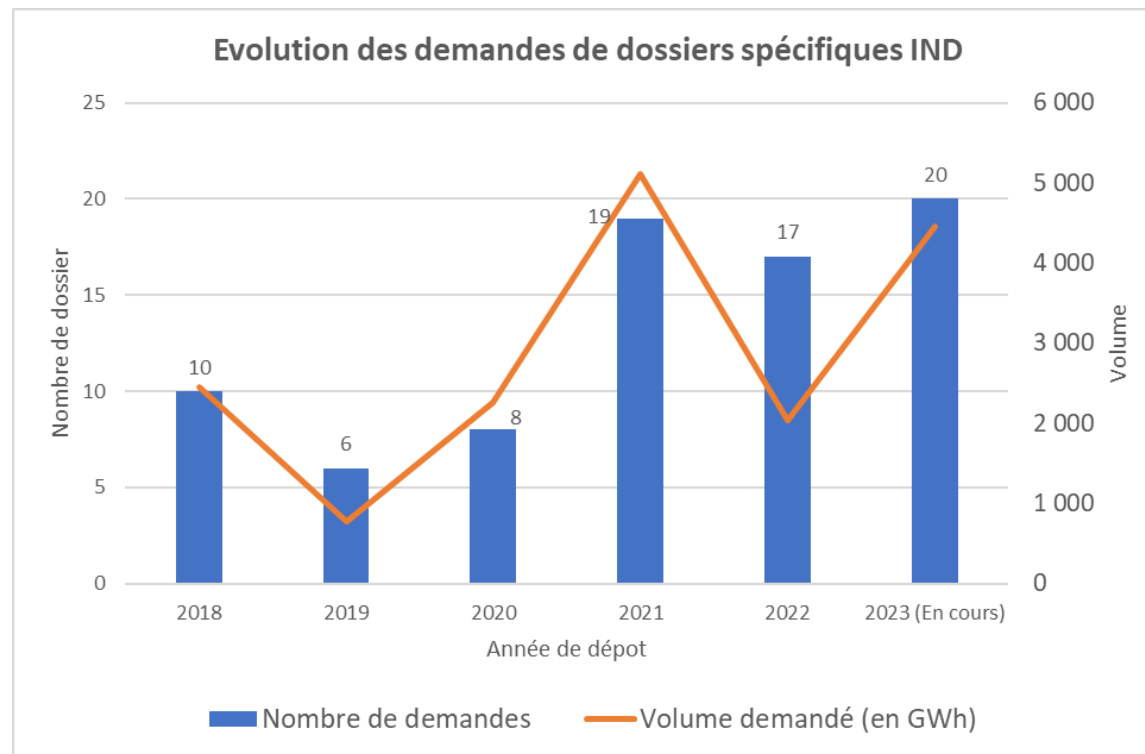
Précisions

- En 4ème période, les opérations spécifiques ont représenté environ 4,1% des CEE délivrés ;
- 90% des demandes d'expertise d'opérations spécifiques transmises à l'ADEME concernent l'industrie.

Introduction

Chiffres clés des opérations spécifiques IND – Le point de vue du PNCEE

Dépôts de dossiers spécifiques industrie depuis le 1er janvier 2018 :



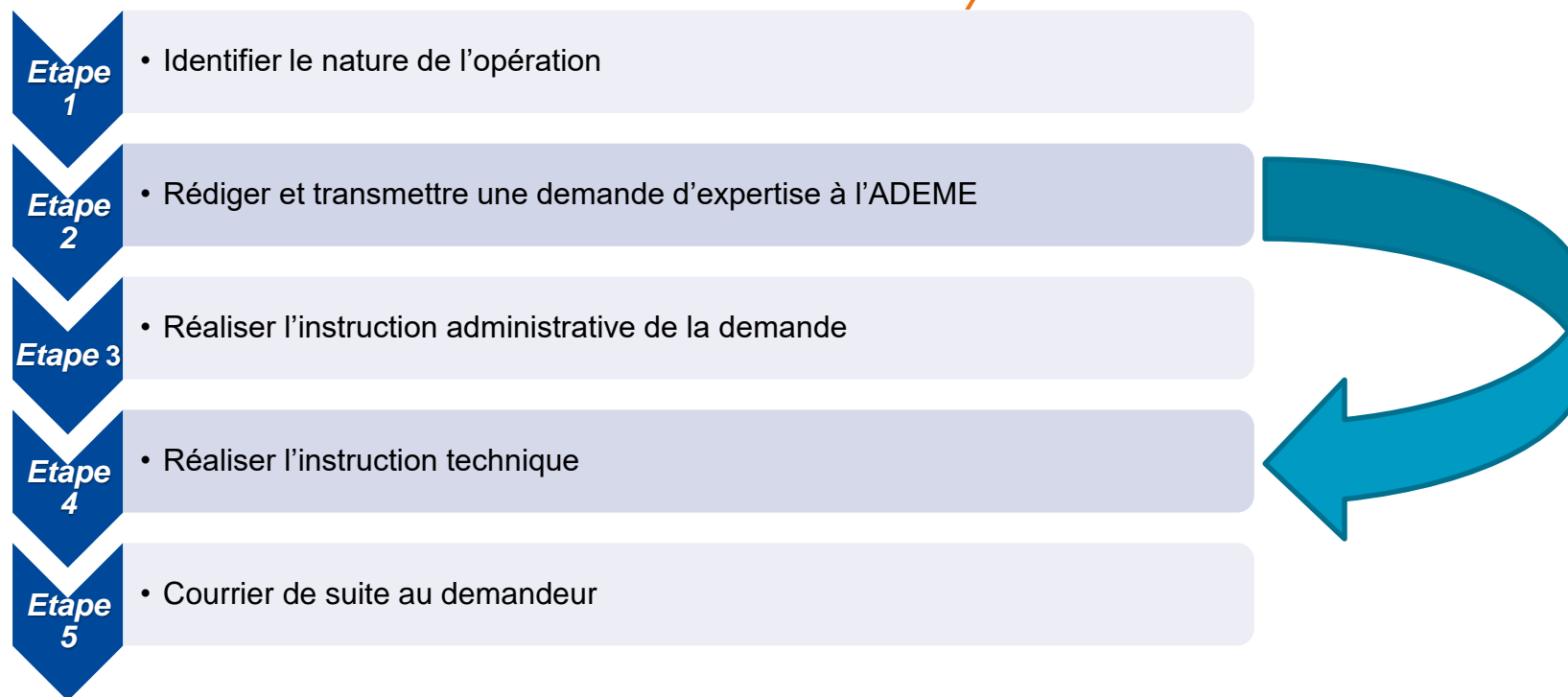
Logique d'instruction

Typologie

Type d'opération	Expertise administrative	Expertise technique		Commentaire
		PNCEE	ADEME	
Opération location	✓	✓		
Opération assimilable à une fiche standardisée	✓	✓		Avec support de l'ADEME
Opération assimilable lignes directrices du 15 juillet 2020 (LD-ETS)	✓	✓		Avec support de l'ADEME
Autres opérations	✓	✓	✓	

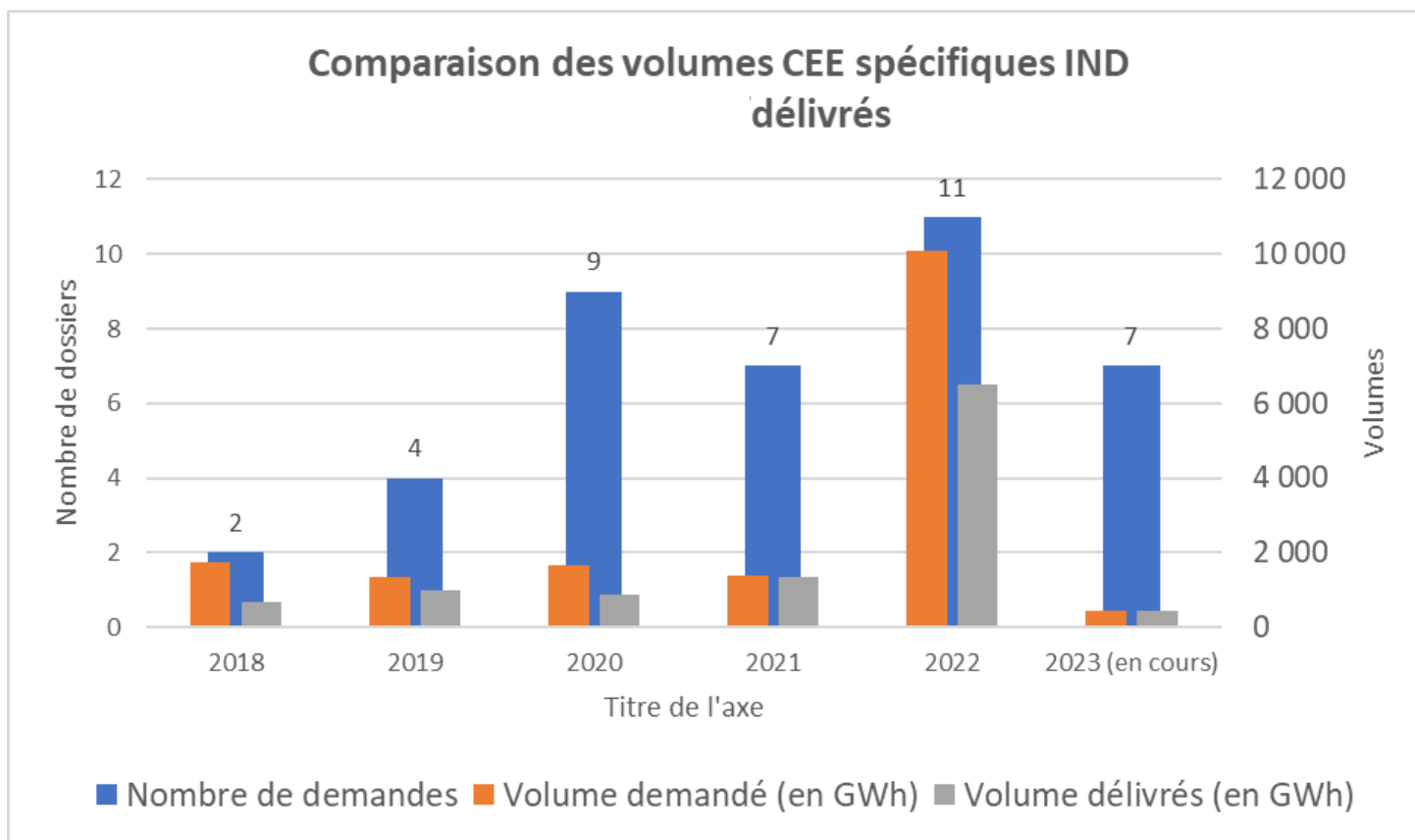
Logique d'instruction

Logigramme simplifié d'instruction : Cas Autres opérations



Logique d'instruction

Evolution des volumes CEE spécifique IND délivrés



Logique d'instruction

Les écueils les plus fréquemment observés par le PNCEE :

- Rôle actif et incitatif (RAI) absent ou non conforme
- Mauvaise date d'engagement renseignée
- **Surévaluation des coûts d'investissement (fort enjeu sur l'éligibilité)**
- Absence ou qualité insuffisante de l'audit énergétique
- **Erreur dans la définition de la situation de référence, ou justification insuffisante (enjeu sur le volume de CEE)**
- **Durée de vie erronée et/ou non justifiée (fort enjeu sur le volume de CEE)**

Demandes d'éligibilité

Fiche synthétique pour opération spécifique en installation fixe

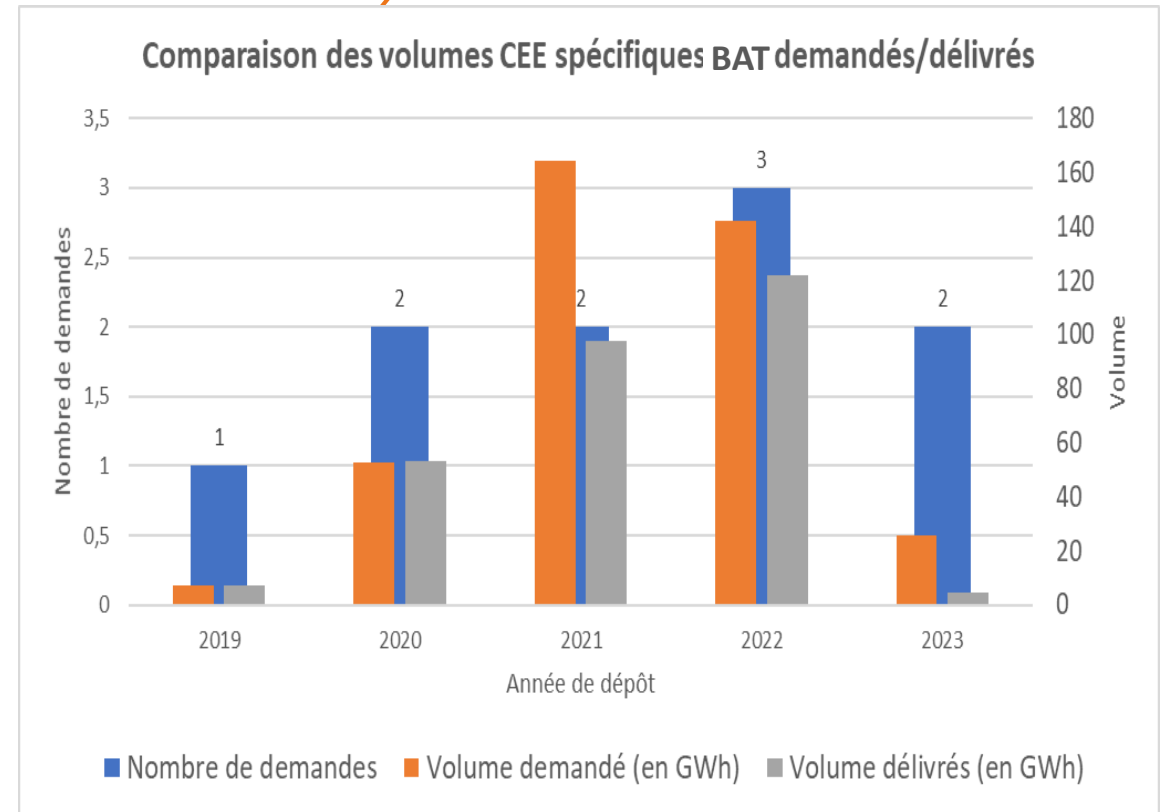
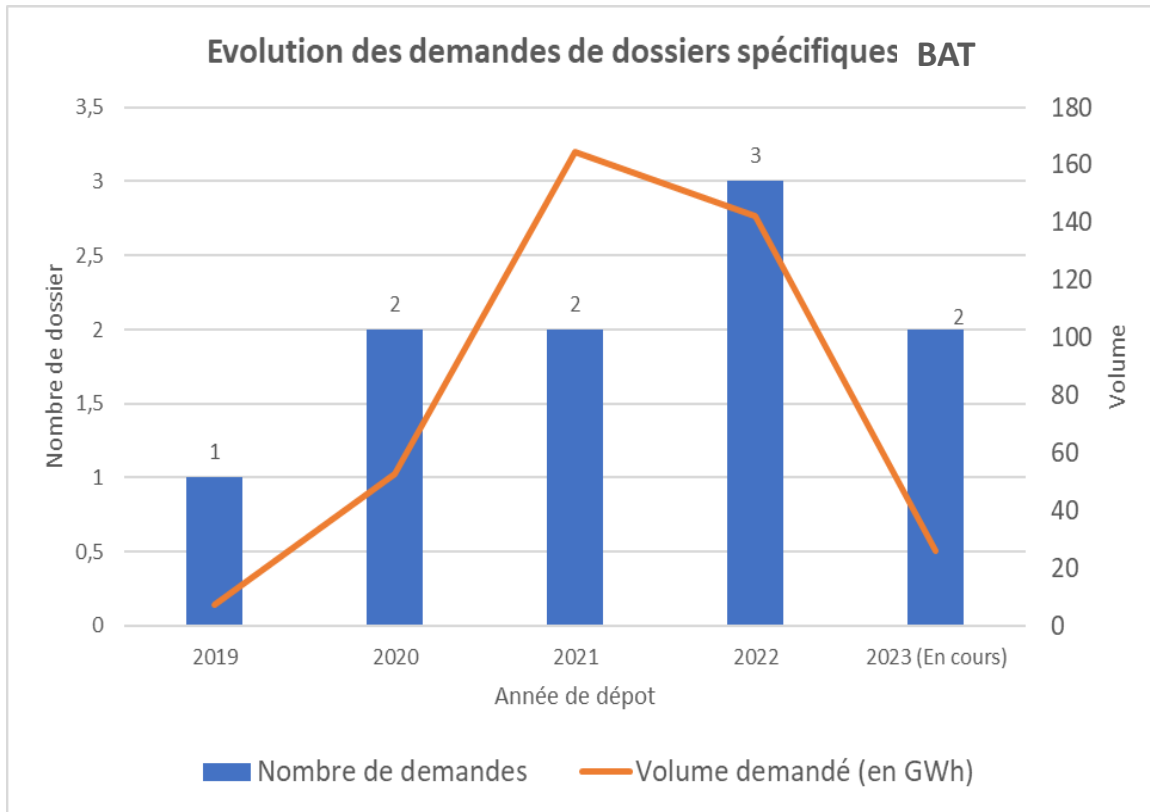
- Aide le porteur de projet à vérifier les différents critères d'éligibilité du projet au dispositif des CEE.
- Présente de manière concise le projet d'opération spécifique d'économies d'énergie au PNCEE et à son appui technique l'ADEME, qui instruiront le dossier lors de son dépôt futur.
- Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/operations-specifiques-deconomies-denergie>
- À remettre au PNCEE lors de la phase de conception du projet, **en cas de doute sur l'éligibilité de l'opération** :
 - Par **voie électronique** : pncee@developpement-durable.gouv.fr
 - Par **voie postale** :
Ministère de la Transition Écologique
Direction Générale de l'Énergie et du Climat
Pôle National CEE
92055 La Défense Cedex
- Cette fiche est à destination des opérations spécifiques en installation fixe et n'est pas nécessaire pour les projets s'écartant peu des fiches standardisées.

Demandes d'éligibilité

Fiche synthétique pour opération spécifique en installation fixe

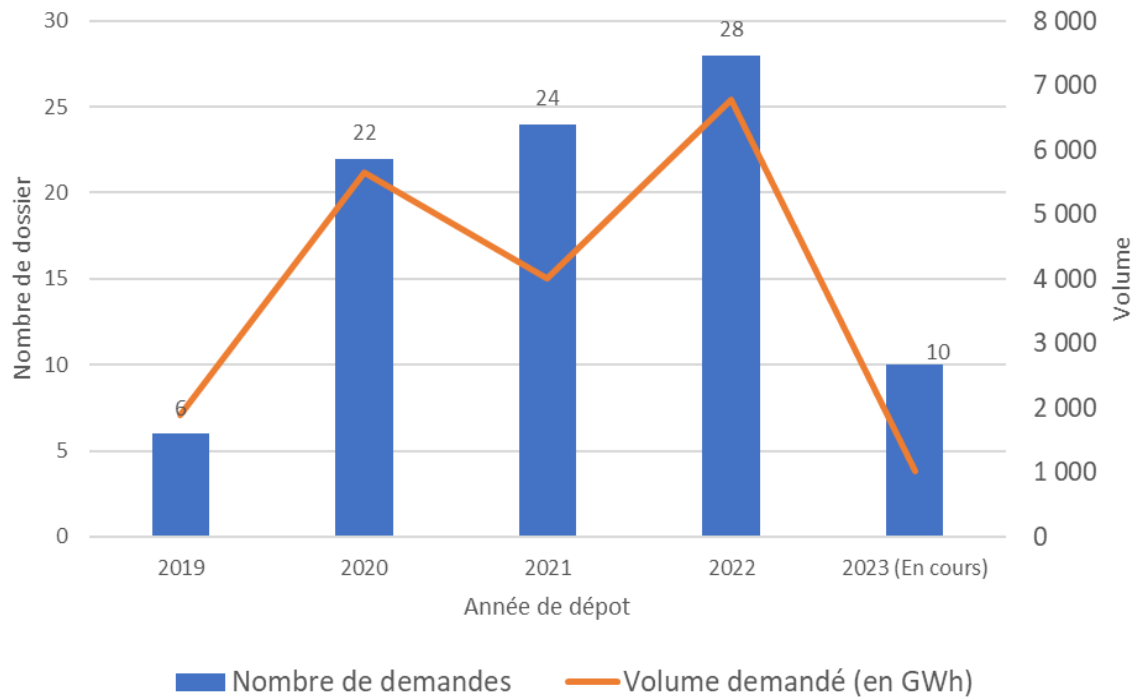
- Précise et concise
- Les éléments fournis doivent permettre une analyse sérieuse pour établir un avis circonstancié
- Ne représente surtout pas une fiche « navette »:
 - Unicité de la demande d'éligibilité
 - Pas d'échange possible (i.e. pas de mise à jour de la fiche synthétique pour nouvelle demande d'éligibilité)
- **LA FICHE NE CONSTITUE PAS UNE PREVALIDATION D'INSTRUCTION !!!**
- Le demandeur demeure seul responsable du dossier de demande CEE qui serait issu d'une demande d'éligibilité et ne peut prétendre à CEE en opposant une demande d'éligibilité validée par le PNCEE

Quelques chiffres SPE BAT et TRA

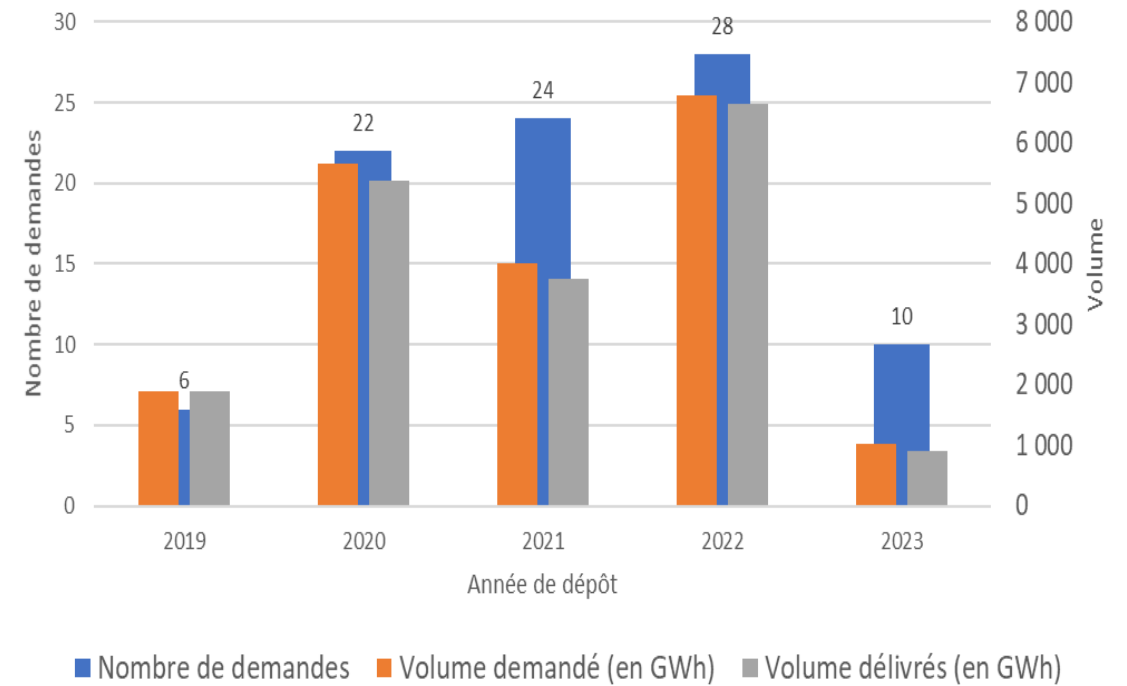


Quelques chiffres SPE BAT et TRA

Evolution des demandes de dossiers spécifiques TRA



Comparaison des volumes CEE spécifiques TRA demandés/délivrés





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

Sophie DEHAYES Cheffe du PNCEE



ACCOMPAGNEMENT DE LA PART DU CLUB C2E

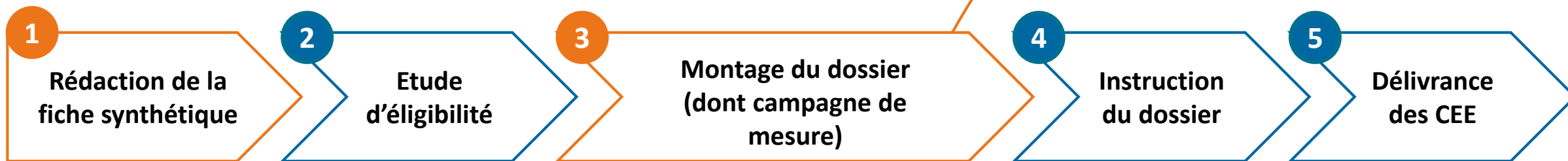
Laure BAUDART

Chargée de mission industrie, Club C2E, ATEE

Journée Technique CEE – 06/12/2023



Les étapes de la constitution d'un dossier CEE Spécifiques



Les **deux premières étapes** constituent la **demande d'éligibilité**, en amont du montage du dossier. Elle n'est pas systématique.

➤ C'est un processus **facultatif**, à l'initiative du demandeur.



1 Rédaction de la fiche synthétique

Les acteurs

Le demandeur est en charge de rédiger la fiche synthétique.

→ Dans le cadre de PACTE Industrie, le Club C2E va aider à améliorer la qualité des demandes d'opérations spécifiques

Les objectifs

Obtenir un avis sur l'éligibilité du PNCEE

Consignes

Rester synthétique pour faciliter le traitement par le PNCEE : 1 à 3 pages au maximum.

Demande d'éligibilité : Appui ATEE

- **/!\ Aider à améliorer la qualité des demandes d'opérations spécifiques ne signifie pas "réaliser la demande à la place", ceci est valable pour la demande d'éligibilité et le dépôt du dossier de demande**
- Ce que peut faire l'ATEE :
 - donner des précisions et des conseils généraux sur la manière de remplir la demande d'éligibilité et assurer la qualité des dossiers déposés
 - éventuellement, si le cas s'y prête, mettre à disposition une fiche de calcul pour une opération standard similaire
- **Les formations sur le sujet reprennent ! Plus d'information à venir en 2024.**

2 Instruction de l'étude d'éligibilité

Les acteurs

Le PNCEE

Les objectifs

Rassurer les demandeurs, faciliter les demandes pour les opérations spécifiques

Demande d'éligibilité - rôle du PNCEE

- Le PNCEE va émettre un avis suite à cette demande, "éligible" ou "non éligible". Cet avis n'est pas engageant, et la situation peut être amenée à changer à la suite de l'analyse de la demande d'instruction.
- Lorsque les fiches de synthèse ne sont pas concises, le traitement de la demande est plus long.

Une fois l'avis sur la demande d'éligibilité émis, le PNCEE de répondra plus aux questions du demandeur : cette demande d'éligibilité constitue l'unique possibilité de solliciter le PNCEE en amont de l'instruction, il faut ensuite se tourner vers l'ATEE pour des questions supplémentaires.

3

Montage du dossier

Les acteurs

Le demandeur est en charge de monter son dossier de demande de CEE.

→ Dans le cadre de PACTE Industrie, le Club C2E va aider à améliorer la qualité des demandes d'opérations spécifiques

Les objectifs

Demander la délivrance de CEE par le PNCEE

Consignes

Le guide de l'ADEME est LE document de référence pour le montage d'un dossier. Il ne constitue cependant pas le corpus législatif, qui est également pris en compte pour l'instruction des dossiers

Demande d'éligibilité : Appui ATEE

- **!/ \ Aider à améliorer la qualité des demandes d'opérations spécifiques ne signifie pas "réaliser la demande à la place", ceci est valable pour la demande d'éligibilité et le dépôt du dossier de demande**
- Ce que peut faire l'ATEE :
 - donner des précisions et des conseils généraux sur la manière de remplir la demande d'éligibilité et assurer la qualité des dossiers déposés
 - éventuellement, si le cas s'y prête, mettre à disposition une fiche de calcul pour une opération standard similaire
- **Les formations sur le sujet reprennent ! Plus d'information à venir en 2024.**

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE D'UN FOUR VERRIER

Chloé NOUAL, Directrice Stratégie, CertiNergy

Retour d'expérience : CEE spécifique dans l'industrie

Données clés du projet :

- Activité de fabrication de verre (flacons pharmaceutiques en verre moulé)
- Projet de reconstruction du four à boucle en fin de vie (four mis en service en 2008)
- TRB : 5 ans
- Surcoût : 1,8M
- Economies d'énergie : 13 265 MWh/an
- CEE : 129 466 MWhc

Retour d'expérience : CEE spécifique dans l'industrie

Grandes étapes :

- 2017 : le site renouvelle son certificat ISO 50001 : 2011
- 2019 : le site fait réaliser une étude de faisabilité puis signe une convention avec CertiNergy & Solutions
- 2020 : le site fait réaliser un audit énergétique
- 2021 : les travaux sont réalisés et le four à boucle est mis en service. La période de mesure commence.
- 2022 : La période de mesure s'achève en mars, le dépôt du dossier est réalisé en juin 2022.
- 2023 : le PNCEE crédite les CEE en mai, ce qui nous permet de verser la prime à l'industriel.

Retour d'expérience : CEE spécifique dans l'industrie

- Enjeux :
 - Réduire les consommations d'énergie : les fours du site représentent 67% de la consommation de gaz du site et le boost des fours représente 18% de la consommation électrique totale du site.
 - Réduire les émissions de particules dans l'air : la rénovation du four permet de réduire la concentration de particules d'oxydes d'azote (Nox).
- La majorité des solutions retenues sont recommandées dans le BAT 2013 sur l'industrie de la production de verre.
- Le plan de comptage s'appuie sur 2 compteurs préexistants. Le recueil de données intégrées dans le dossier spécifique couvre une année entière et confirme les valeurs théoriques prévues initialement après travaux.

RETOUR SUR LE VAPOCRAQUEUR DE FEYZIN ET PERSPECTIVES

Thomas GRALL

Responsable Grands Projets & CEE spécifiques, GreenFlex

Journée Technique CEE – 06/12/2023



Mise en place de **2 nouveaux moteurs électriques**, équipés de variateurs de vitesse pour une puissance installée de **2x18 MW**.

Ces moteurs entraînent 2 compresseurs faisant parti du vapocraqueur de la **Plateforme TotalEnergies de Feyzin**.

Projet traité en spécifique car les puissances étaient supérieures à la limite de la fiche IND-UT-102.

Les CEE ont permis de lancer le projet, trop couteux sans aide.

Des **demandes de compléments** ont été faites, qui portaient notamment sur :

- La méthodologie de calcul des gains,
- L'enveloppe CAPEX à prendre en compte dans le calcul du TRB,
- Les résultats du mesurage.

CAPEX

3 255 k€

CEE

172 GWh_{CUMAC}



L'ouverture du dispositif aux **sites soumis à quota d'émission** en 2019 a permis de déclencher des projets d'envergure.

Ces projets se démarquent par:

- Les **plannings à long terme**,
- Les CEE jouent un rôle capital dans la **prise de décision d'investissement**,
- Nécessité de **sécuriser les dossiers** en amont de la prise de décision d'investissement.

Dans cet esprit, la mise en place du système **de fiches navettes** est un grand facilitateur.

La disponibilité d'**interlocuteurs du PNCEE** pour les projets générant des volumes importants permettrait également de verrouiller les hypothèses de travail.

PAUSE

Reprise à 16h

AGRICULTURE

Table ronde animée par **Ariane GRISEY**
Présidente du GT Agriculture du Club C2E, CTIFL

AGRICULTURE

Animatrice: **Ariane GRISEY**, Présidente du GT Agriculture du Club C2E, CTIFL
16h – 16h45

La vision du Club sur les fiches Agriculture

Mouhamadou BA, Chargé de mission Agriculture, Club C2E ATEE

Comment les CEE peuvent-ils accompagner la filière des serres dans sa feuille de route de décarbonation ?

Ariane GRISEY, Responsable Unité d'Environnement - Energie, CTIFL

L'utilisation des fiches CEE par la filière maraichère bretonne : le cas Prince de Bretagne

Charlène RICHARD BREYNE, Responsable coordinatrice énergie, Prince de Bretagne

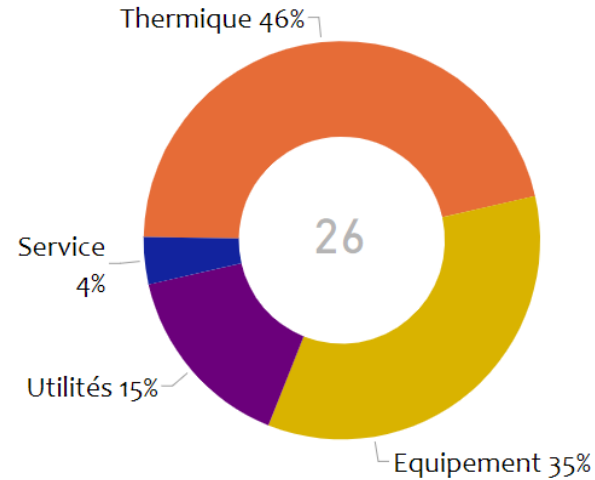
LA VISION DU CLUB C2E SUR LES FICHES AGRICULTURE

Mouhamadou BA

Chargé de mission CEE Agriculture, Club C2E ATEE

Vision des fiches Agriculture par le Club C2E

Le catalogue des fiches Agriculture comprend **26 fiches d'opérations standardisées**



Fiches les plus utilisées en 4^e période et en début de 5^e période

- 1 - AGRI-TH-104** : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid hors tank à lait
- 2 - AGRI-TH-108** : Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- 3 - AGRI-UT-104** : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante
- 4 - AGRI-EQ-101** : Module d'intégration de température installé sur un ordinateur climatique

Vision des fiches Agriculture par le Club C2E

Depuis le début de la 5ème période et donc entre le 40ème et le projet de 58ème arrêté

Extension
2 fiches

Révision
4 fiches

Abrogation
0 fiche

Arrêté du 15 septembre 2023 modifiant et créant des fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

- ✓ AGRI-TH-109 : Récupérateur de chaleur à condensation pour serres
- ✓ AGRI-TH-110 : Chaudière à Haute Performance Energétique pour serres

Arrêté du 18 février 2023 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie

- ✓ AGRI-SE-101 : Contrôle et préconisations de réglage du moteur d'un tracteur
- ✓ AGRI-EQ-105 : Stop & Start pour véhicules agricoles à moteur

Projet de 58ème arrêté modifiant et créant des fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des CEE

- ✓ AGRI-EQ-108 : Stockage d'eau pour une serre bioclimatique
- ✓ AGRI-EQ-109 : Couverture performante de serre

Vision des fiches Agriculture par le Club C2E

Programme de travail identifié pour 2024

Création
3 fiches

Révision
1 fiche

Fiche d'Opportunité
3 fiches

- ✓ AGRI-TH-XXX2 : Déstratificateurs ou brasseurs d'air pour serres
- ✓ AGRI-TH-XXX3 : Brûleur micro-modulant sur chaudière agricole
- ✓ AGRI-UT-XXX1 : Moteurs performants

- ✓ AGRI-TH-101 : Dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer »

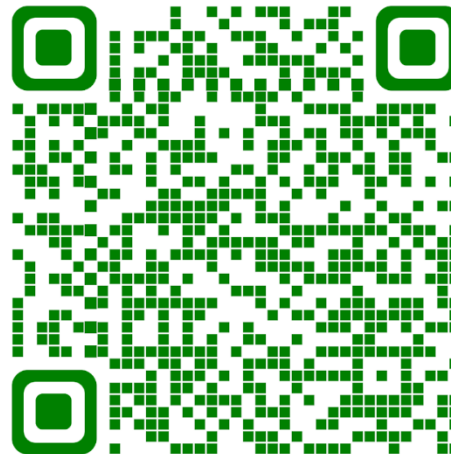
- ✓ AGRI-EQ-XXX3 : Serre double paroi gonflable
- ✓ AGRI- EQ-XXX4 : Plateforme électrique pour verger
- ✓ AGRI- EQ-XXX5 : Simple écran thermique

Vision des fiches Agriculture par le Club C2E

Pour recevoir la liste détaillée des projets en cours, ou pour tout renseignement :

Webinaire sectoriel Agriculture ATEE

Contact : m.ba@atee.fr



COMMENT LES CEE PEUVENT ACCOMPAGNER LA FILIÈRE SERRE DANS SA FEUILLE DE ROUTE DÉCARBONATION ?

Ariane GRISEY

Responsable Unité Environnement-Energie, CTIFL

Les chiffres clés : les surfaces sous abris en maraîchage



CTIFLO



CTIFLO



CTIFLO

10 500 ha d'abris hauts avec une forte progression des surfaces depuis 10 ans (7430 ha en 2010)

Agreste 2020



CTIFLO



CTIFLO

1 400 ha de serres chauffées



CTIFL 2013 et 2021



CTIFLO



CTIFLO

9 100 ha de serres non chauffées



La gestion climatique et l'énergie

- Gestion du climat pour l'activité des plantes (Qualité et Rendement) et pour éviter les problèmes phytosanitaires
- Filière dépendante de l'énergie fossile
- 2^{ème} de poste de charge après la main d'œuvre



-80% des surfaces utilisent du gaz naturel, 70% sont en cogénération → *intérêt réseau électrique*

-12,2% avec de la biomasse

-6,8% récupération d'énergie de procédés industriels (*incinérateurs d'ordures ménagères, contrat sur 20 ans*)

-1% propane



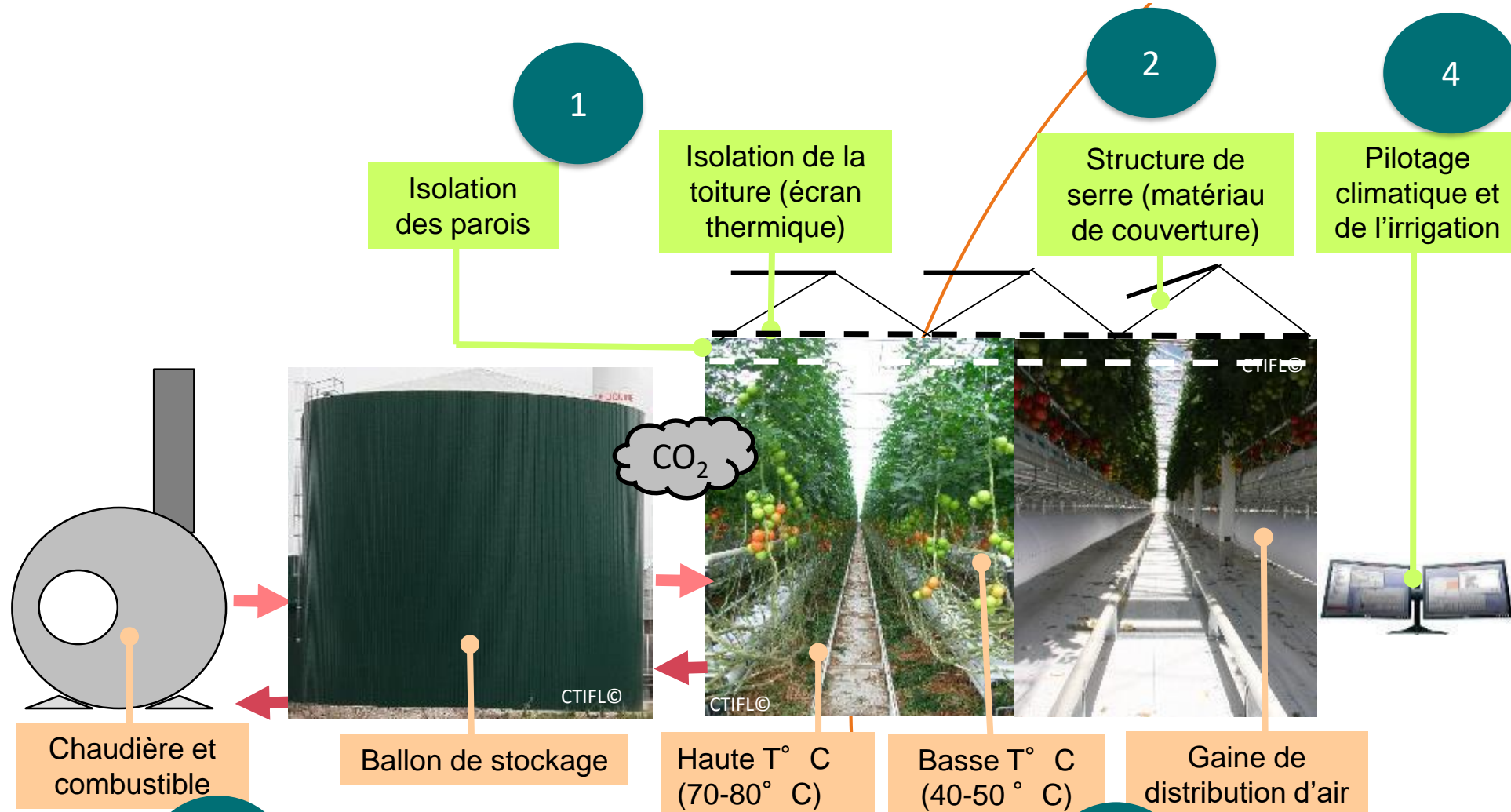
Plan de décarbonation de la filière



- 30% du parc de serres décarbonées en 2030
- 100% en 2050
- Rénovation du parc existant (51% du parc est à rénover → reconstruction : ≈ 2 M€/ha)



Les équipements



Les équipements et les CEE

Équipements éligibles au CEE	Economie d'énergie
Isolation des parois de serre	5%
Isolation par la mise en place de double écran thermique	12 à 20%
Matériaux de couverture de serre	22 à 40%
Déshumidification / relocalisation des réseaux de chauffage	10 à 15%
Stockage d'eau chaude par la serre	45 à 50 kWh/m ²
Pilotage ordinateur climatique	10%
Ballon de stockage Open Buffer / chaudière performante	5 à 10%

Consommation énergétique des serres
2011 à 2021 : **4,2 TWh à 3,3 TWh**

Secteur des serres évalué depuis le début du dispositif à **58 TWhcumac**

L'UTILISATION DES FICHES CEE PAR LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE BRETONNE : LE CAS PRINCE DE BRETAGNE

Charlène RICHARD BREYNE

Responsable coordinatrice Energie, Prince de Bretagne

Sommaire

1. Présentation de Prince de Bretagne
2. Tour d'horizon de l'utilisation des fiches
3. Besoins et attentes de la filière sur les fiches CEE





Présentation Prince de Bretagne

✔ Depuis 1970

✔ 3 coopératives bretonnes :

- SICA St-Pol-de-Léon (29)
- Les Maraîchers d'Armor (22)
- Terres de St-Malo (35)

✔ 1300 maraîchers bretons

✔ 147 variétés de fruits et légumes

Production sous serres :

✔ 90 producteurs / 65 exploitations

✔ 160 ha

✔ 75 000 tonnes de tomates/an et 17 variétés

✔ 3000 emplois directs et indirects

La Bretagne = 33% de la production de la production française de tomates



Tour d'horizon de l'utilisation des fiches

Deux façons de bénéficier des CEE :

1. Directement avec le fournisseur de l'équipement qui gère avec l'obligé partenaire

2. Via notre fédération Légumes de France

• Pour la 4^{ème} période (01/01/2018 – 31/12/2021) :

Les volumes de CEE déposés ont atteint 285 GWhc

• Pour la 5^{ème} (01/01/2022 – 31/12/2025) :

Les volumes de CEE déposés atteignent 96 GWhc à date

Rôle de Légumes de France dans le dispositif CEE



source : Légumes de France

Principales fiches utilisées

- AGRI EQ 101 : Module d'intégration de température installé sur un ordinateur climatique
- AGRI TH 118 : Double tube de chauffage pour serres
- AGRI EQ 102 : Double écran thermique
- AGRI EQ 104 : Écrans thermiques latéraux
- AGRI TH 119 : Système de déshumidificateur avec air extérieur
- AGRI TH 101 : Dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer »

➔ Entre 5% et 30% de taux de couverture

Journée Technique CEE – 06/12/2023

Equipement	€/m ²	€/ha
Module d'intégration de température	0,46 €	4 565 €
Double écran thermique	2,26 €	22 550 €
Ecran thermique latéraux	0,23 €	2 310 €
Isolation des parois de serres	0,94 €	9 350 €
Couverture performante de serre	5,45 €	54 450 €
Dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer »	0,77 €	7 700 €

Besoins et attentes de la filière sur les fiches CEE



Bonification de certaines fiches

(ex. isolation des parois / déshumidificateur double flux)



Création de nouvelles fiches

(ex. fiche simple écran thermique / système de management de l'énergie)

(ex. condenseur sur chaudière biomasse)

Merci de votre attention !



TRANSPORT

Animateur : Jean-Christophe DESJARDINS, Président du GT Transport du Club C2E, TotalEnergies
16h45 – 17h

La vision du Club C2E sur les fiches transport

Iyadh KIOUA, Appui aux chargés de mission, Club C2E ATEE

Présentation du Programme Remove

Cyril THIRION, Chef de Projet en charge du Programme REMOVE, ADEME

LUD+ la "logistique Urbaine Durable"

Maxime FRODEFOND, Chef de programme ROZO

Hélène DE-SOLERE, Directrice de projet logistique, CEREMA

Jean-André LASSERRE, Directeur de programme, LOGISTIC-LOW-CARBON

Présentation du Programme Marguerite

Jean-Pierre SACHS, Directeur de programme, La Fabrique de la Logistique

Présentation du Programme Cyclo Cargologie

Margherita ALESSANDRINI, Responsable de programme, Les Boîtes à Vélo France

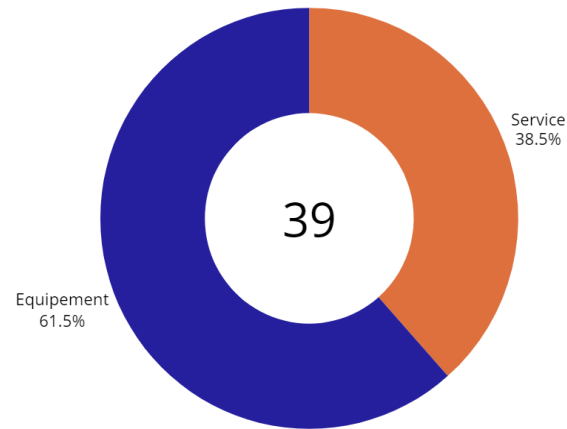
LA VISION DU CLUB C2E SUR LES FICHES TRANSPORT

Iyadh KIOUA

Appui aux chargés de mission, Club C2E ATEE

Vision des fiches Transport par le Club C2E

Le catalogue des fiches Transport comprend 39 fiches d'opérations standardisées :



Fiches les plus utilisées en 4^e période et en début de 5^e période CEE

- 1 - **TRA-EQ-101** : Unité de transport intermodal pour le transport combiné rail-route
- 2 – **TRA-EQ-104** : Lubrifiant économiseur d'énergie pour véhicules légers
- 3 – **TRA-EQ-115** : Véhicule de transport de marchandises optimisé
- 4 – **TRA-EQ-108** : Wagon d'autoroute ferroviaire

Vision des fiches Transport par le Club C2E

Depuis le début de la 5ème période et donc entre le 40ème et le 58ème arrêté

Création
6 fiches

Révision
3 fiches

Abrogation
- fiche

- ✓ Fiches covoiturage longue/courte distance (TRA-SE-114/115)
- ✓ Acquisition d'un bateau neuf à propulsion électrique ou hybride, naviguant en eaux intérieures (TRA-EQ-127)
- ✓ Achat ou location d'autocars/autobus électriques ou opération de rétrofit électrique sur autocars (TRA-EQ-128)
- ✓ Révision de la fiche Vélo à assistance électrique (TRA-EQ-121)
- ✓ Révision de la fiche Fret Ferroviaire (TRA-SE-116)

Vision des fiches Transport par le Club C2E

Programme de travail identifié pour 2024

Création
1 fiche

Révision
- fiches

1 fiches d'opportunité

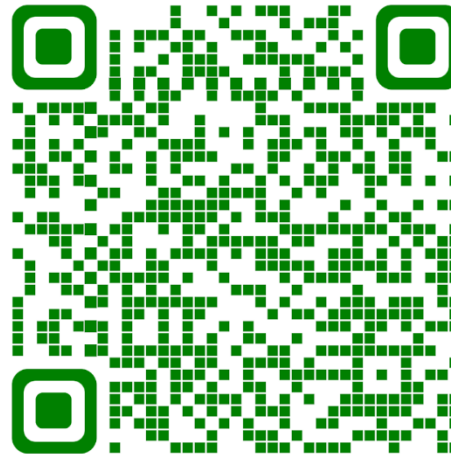
- Report modal : Rédaction d'une fiche sur le fret fluvial
- Mesure et optimisation de la consommation de carburant d'un navire de pêche

Vision des fiches Transport par le Club C2E

Pour recevoir la liste détaillée des projets en cours, ou pour tout renseignement :

Webinaire sectoriel Transport ATEE

Contact : i.kioua@atee.fr



PROGRAMME REMOVE

Cyril Thirion

Chef de Projet en charge du programme REMOVE , ADEME

Programme REMOVE



La « Te@m » Remove :

- Cyril Thirion – Chef de Projet ;
- Camille Bachelier – Ingénieur ;
- Eva Beltran – Ingénieure ;
- Anne Laure Plançon – Responsable Communication ;
- Marie Durand – Responsable du SI.



Le Programme CEE Remove:

- Convention signée le **22 décembre 2022** ;
- Programme CEE de **38,5 M€, soit 5,5 TWhc** ;
- 1^{er} appel à financeurs: **23,8 M€, soit 3,4 TWhc** ;
(TotalEnergies / Distridyn / EDF)
- 2^{ème} appel à financeurs: **14,7 M€, soit 2,1 TWhc**.
(résultat en attente validation par la DGEC)



Le Programme est composé de deux dispositifs :

REMO

- Accélérer le développement du report modal des marchandises de la route vers le fleuve, le fer et le maritime (cabotage).

LOG-te

- Intensifier et accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluvial, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), de transport de voyageurs (fluviale), ainsi que des moyens de manutention associés.

NB : pour rappel, un programme CEE vise à des améliorations énergétiques.



Le dispositif Remo

Le dispositif Remo est composé de deux volets :

- Processus d'engagement ;
- Un appel à projets (aap.remove).

Les cibles :

Les chargeurs industriels et de la distribution, les commissionnaires de transport et compagnies maritimes (dans leurs prestations de transport terrestre), ainsi que les opérateurs de transport routier et opérateurs de cabotage pour le transport maritime.

Le processus d'engagement :

- Phase de sensibilisation ;
- Phase de préparation à l'engagement (1ère phase d'accompagnement) ;
- Phase de validation d'engagement par un jury ;
- Phase d'accompagnement pour mise en place des actions (2ème phase d'accompagnement) ;
- Bilan intermédiaire puis bilan final (durée d'engagement 15 mois).

NB : Le dispositif Remo va bénéficier d'un calculateur destiné à quantifier les améliorations énergétiques liées à la mise en œuvre d'actions de report modal.

Le dispositif Remo

Appel à projets Remove

Les 3 secteurs des modes de transports massifiés de la convention sont concernés (ferroviaire, fluvial et maritime). Le système d'aide retenu est le « Système d'aide à la connaissance » avec le report modal considéré sous l'angle du « développement expérimental ». Principe de coûts éligibles, dont notamment :

- Études,
- Salaires (chargés de projet...),
- Mise à jour ou extension de logiciel pour gérer les flux de transport massifiés,
- Formation,
- Coût de transport du nouveau mode massifié.

Le taux d'intensité de l'aide dépend de la taille de l'entreprise (par exemple jusqu'à 25% de l'ensemble des coûts éligibles pour une grande entreprise), l'aide est plafonnée (800 k€ avec possibilité de dérogation) et a une durée limitée dans le temps.

La sélection des lauréats se fait par un jury.

Dates clés

- 30 octobre 2023 : date d'ouverture des dépôts de dossier
- 26 janvier 2024 : date de fin de clôture des dépôts de dossier de candidature

Pour toutes questions sur l'AAP : aap.remove@ademe.fr

Tableau relatif à l'intensité maximale de l'aide

	PETITE ENTREPRISE	MOYENNE ENTREPRISE	GRANDE ENTREPRISE
DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL	45%	35%	25%

Programme REMOVE

Le dispositif LOG-te



Le dispositif LOG-te est composé en deux phases :

- Phase de construction avec un prestataire ;
- Processus d'engagement.

Les cibles :

Les opérateurs de transports fluvial, ferroviaire et maritime ainsi que leurs manutentionnaires.

La phase de construction avec un prestataire :



Objectifs :

- Définir un processus d'engagement pour le dispositif LOG-te ;
- Mettre en œuvre un catalogue de fiches actions spécifiques à chacun des secteurs du programme.

Le dispositif LOG-te

Le processus d'engagement

Objectifs :

Le prestataire construit actuellement les bases de l'engagement du dispositif LOG-te (cibles, périmètres, critères de l'engagement, catalogue de fiches actions segmenté selon des axes ...)

Le prestataire termine sa mission en 2024 :
Comment les porteurs vont faire vivre le suivi du dispositif LOG-te ?
(sensibilisation, accompagnement,...)



Programme LUD+ la « Logistique Urbaine Durable »

Maxime FRODEFOND, Chef de programme, ROZO

Hélène DE-SOLERE, Directrice de projet logistique, Cerema

Jean-André LASSERRE, Directeur de programme, LOGISTIC-LOW-CARBON

InTerLUD+, programme porté :



LOGISTIC
LOW-CARBON



Avec la participation de

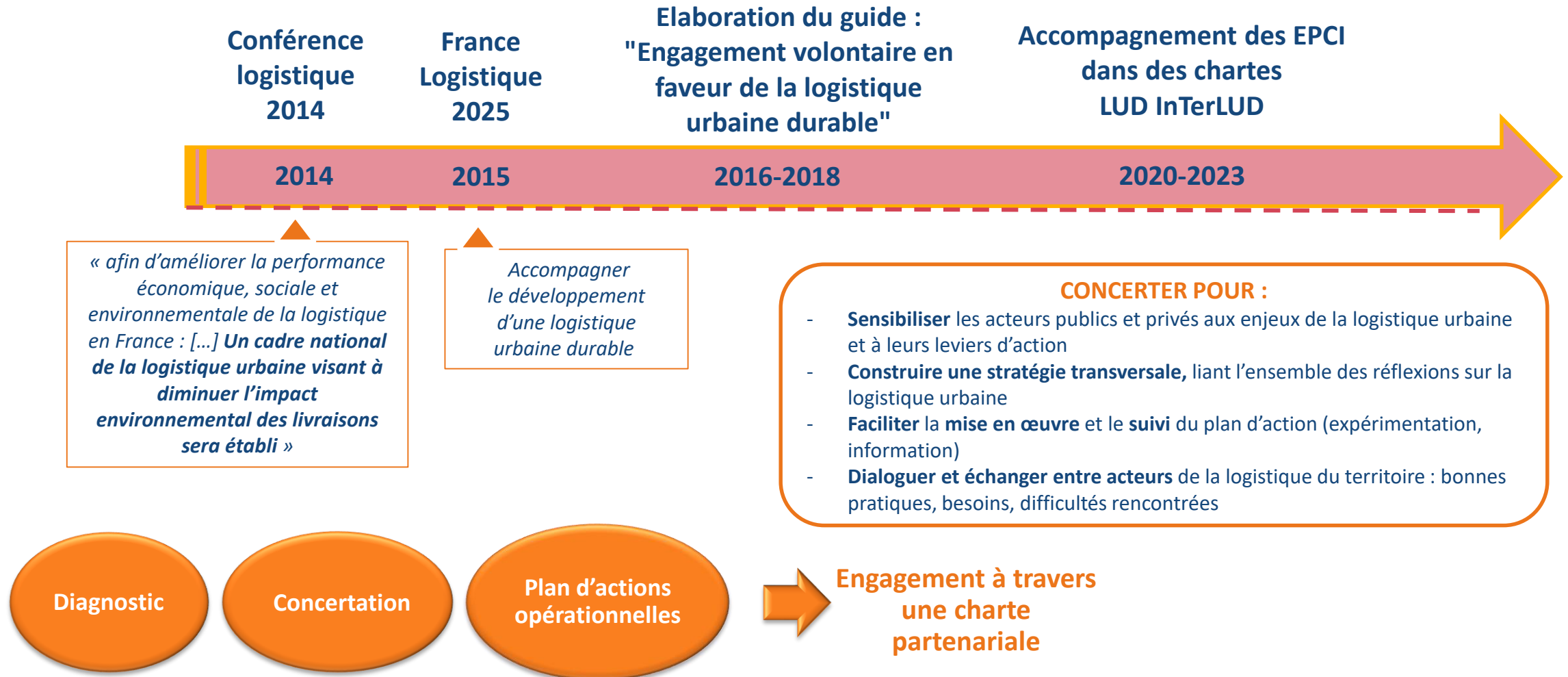


Journée Technique CEE – 06/12/2023



Genèse du Programme CEE InTerLUD+ :

Démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine durable



Résultats du Programme CEE InTerLUD 2020-2023

- ✓ **150 EPCI sensibilisés** à la LUD
- ✓ **211 rendez-vous de sensibilisation** à la LUD auprès des acteurs économiques
- ✓ **130 interventions** du programme InTerLUD lors d'événements partenaires de la LUD
- ✓ **18 évènements** territorialisés ou thématiques sur la LUD organisés
- ✓ **85 séminaires, 110 groupes de travail et 65 ateliers de travail** organisés

- ✓ Un portail **ZFE.green** créé
- ✓ Une application mobile **DeliveryPark** expérimentée et enrichie

✓ **41 chartes accompagnées**

- ✓ **2 rencontres nationales** organisées
- ✓ **5 salons** organisés

- ✓ **42 chargés de mission de BE formés**
- ✓ **3 séances de formation** à destination des collectivités organisées
- ✓ **3 ressources pédagogiques** créées

Programme LUD+

Présentation du Programme CEE InTerLUD+ 2023 - 2026

VOLET 1 : ACCOMPAGNER 61 territoires urbains dans l'élaboration de chartes LUD et la mise en œuvre de 120 actions opérationnelles

- ✓ 20 NOUVEAUX TERRITOIRES engagés
- ✓ 3 000 REPRESENTANTS D'ACTEURS ECONOMIQUES impliqués dans les concertations
- ✓ 61 TERRITOIRES accompagnés dans la mise en œuvre de leur charte
- ✓ 61 CHARTES finalisées à la fin du programme
- ✓ 120 ACTIONS OPERATIONELLES mises en place dans les territoires

VOLET 2 : ACCÉLÉRER les transitions en partant du besoin des acteurs et en soutenant l'action

- ✓ 6 PROJETS INNOVANTS accompagnés
- ✓ 7 PARCOURS de formation créé
- ✓ 700 ACTEURS privés et publics formés
- ✓ 40 RENCONTRES organisées
- ✓ 1 FAQ créée
- ✓ 2 ETUDES DE LOGISTIQUE URBAINE réalisées

VOLET 3 : PRÉPARER l'avenir en construisant l'accompagnement des territoires dans la durée par la création d'un centre de ressources

- ✓ 1 CENTRE DE RESSOURCES PERENNE créé

VOLET EVALUATION

- ✓ Amélioration des indicateurs
- ✓ 1 RAPPORT D'EVALUATION consolidé

VOLET COMMUNICATION

- ✓ SUPPORTS DE COMMUNICATION
- ✓ RESEAUX SOCIAUX ET SITE WEB
- ✓ 12 SALONS NATIONAUX ET REGIONAUX
- ✓ 4 EVENEMENTS NATIONAUX

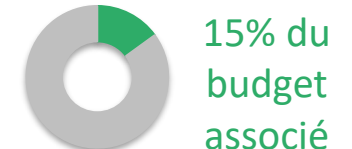
2023



6,6 m d'€



3 m d'€



2026

InTerLUD+, programme porté :

COMITÉ DE PILOTAGE (COFIL) 2 / an

VALIDE LES APPELS DE FONDS ET SUIT LES INDICATEURS CLÉS

Organisé et animé par le porteur pilote (ROZO)
 Membres : les porteurs associés (CEREMA et LLC), l'ADEME, la DGITM, la DGEC, les obligés et les représentants des CTL LUD invités

VALIDE LES ACTIONS ↓
 ↑ REND DES COMPTES SUR LE PROGRAMME

COMITÉ TECHNIQUE (COTEC) 11 / an

SUIT LES DOSSIERS

Organisé et animé par ROZO

Membres : LLC , CEREMA, ADEME et DGITM
 Invitation des représentants CTL aux COFIL lors des COTECH trimestriel

↑ REND DES COMPTES
 ↓ SUIT LES ACTIONS

COMITÉ TECHNIQUE DE LIAISON ACTEURS PUBLICS 4 / an

EMET UN AVIS

Les représentants des collectivités

← CONSULTE

COMITÉ TECHNIQUE DE LIAISON ACTEURS ECONOMIQUES 4 / an

EMET UN AVIS

Les confédérations / fédérations / associations professionnelles

← CONSULTE

GROUPES DE TRAVAIL (GT)

PILOTENT LES ACTIONS

Organisé et animé par LLC, CEREMA ou ROZO

Membres : partenaires internes ou externes selon la thématique abordée

Contacts :



- Lénaïs BONIFAY l.bonifay@rozo.fr
- Maxime FRODEFOND m.frodefond@rozo.fr



- Jean-André LASSERRE ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

- Hélène DE SOLERE helene.de-solere@cerema.fr



- Marie POUPONNEAU marie.pouponneau@ademe.fr

Programme MARGUERITE

Jean-Pierre SACHS

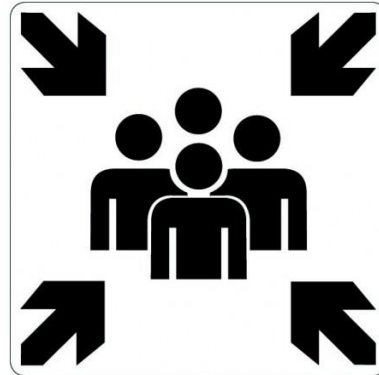
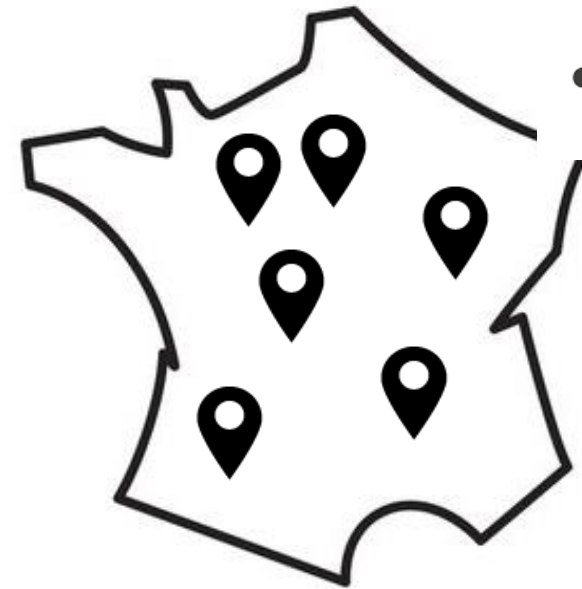
Directeur de programme, La Fabrique de la Logistique

Programme MARGUERITE

Questionnaire KAHOOT

A vos Smartphones !

Programme MARGUERITE



Journée Technique CEE – 06/12/2023



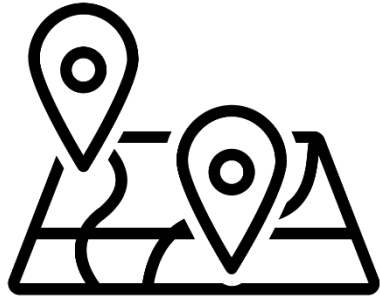
La Fabrique de la Logistique

La Fabrique de la Logistique réunit des acteurs publics et privés du secteur de la logistique dans une démarche d'innovation ouverte pour co-construire des « communs » mis à la disposition du plus grand nombre afin de faire face aux enjeux environnementaux et technologiques de demain.

Elle prône le partage et les synergies pour promouvoir des approches plus sobres et efficaces.

Programme MARGUERITE

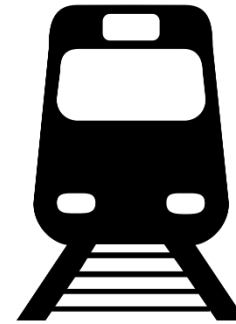
6 communautés d'intérêt



TERRITOIRES



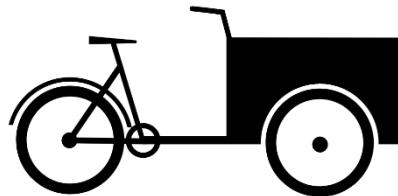
LOGISTIQUE DURABLE



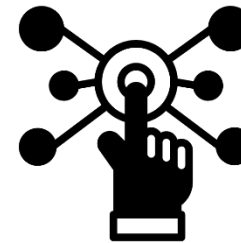
REPORT MODAL



LOGISTIQUE DE CHANTIER



CYCLOLOGISTIQUE



DIGITALISATION

Programme MARGUERITE

6 communautés d'intérêt

La *FabLog* est structurée autour de 6 communautés d'intérêt porteuses des défis *Supply Chain* à venir que sont :

- La digitalisation
- La logistique de chantier
- La logistique durable
- La cyclologistique
- Le report modal
- Les territoires

Programme MARGUERITE

Le Programme Marguerite



CCI METROPOLITAINES
Association des CCI Métropolitaines



Programme qui vise à engendrer des économies d'énergie en encourageant les artisans & commerçants en compte propre à adopter des pratiques logistiques mutualisées ou plus sobres

Argumentaire slide 4 – Le programme Marguerite

Le programme *Marguerite*, mené en collaboration avec l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie Métropolitaines et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat France a pour objectif d'engendrer des économies d'énergie en encourageant les artisans & commerçants en compte propre à adopter des pratiques logistiques mutualisées ou plus sobres.

Programme MARGUERITE

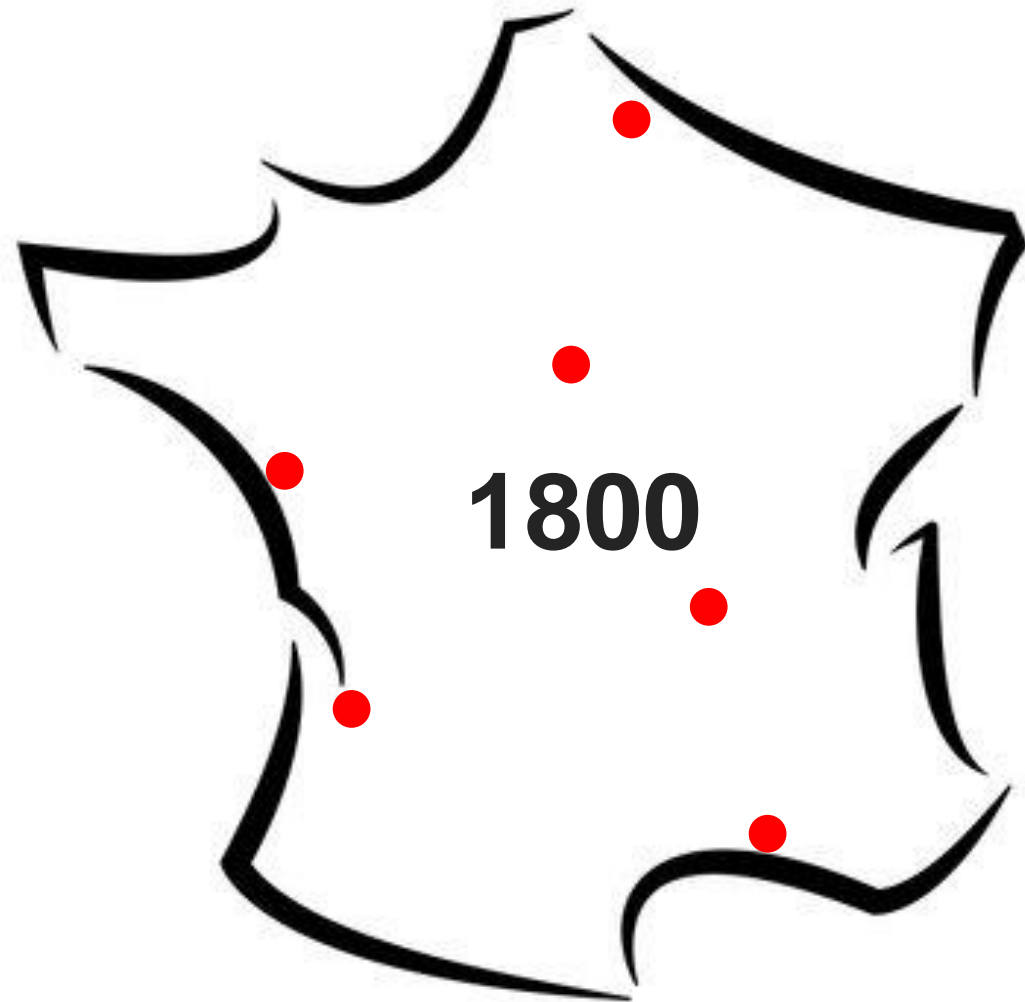


Le Programme Marguerite

Pour ce faire, le programme ambitionne d'étudier finement les besoins et enjeux des filières les plus consommatrices de manière à les orienter vers les services de professionnels du transport & de la logistique capables de répondre à leurs problématiques, favoriser le recours à des véhicules à faibles consommation et émissions ou flécher certaines solutions technologiques permettant d'optimiser l'utilisation de son véhicule.

Programme MARGUERITE

Pourquoi un tel Programme ?



50%



Pourquoi un tel Programme ?

On estime aujourd'hui que les comptes propres représentent près de 50% des flux de fret urbain, flux qui sont en conséquence opérés par des acteurs dont la logistique n'est pas le cœur de métier mais qui en font comme part indissociable de leur activité.

Or à la différence des acteurs logistiques de métier qui ont l'obligation d'optimiser leurs opérations afin d'assurer leur pérennité économique dans un secteur extrêmement concurrentiel et capitalistique, les comptes propres ne disposent pas du volume et de l'organisation leur permettant d'être efficient dans leurs opérations et cela se traduit par une multiplication de véhicules utilitaires légers (VUL) qui circulent de manière non optimale en milieu urbain avec des taux de remplissage très faibles à fort impact énergétique.

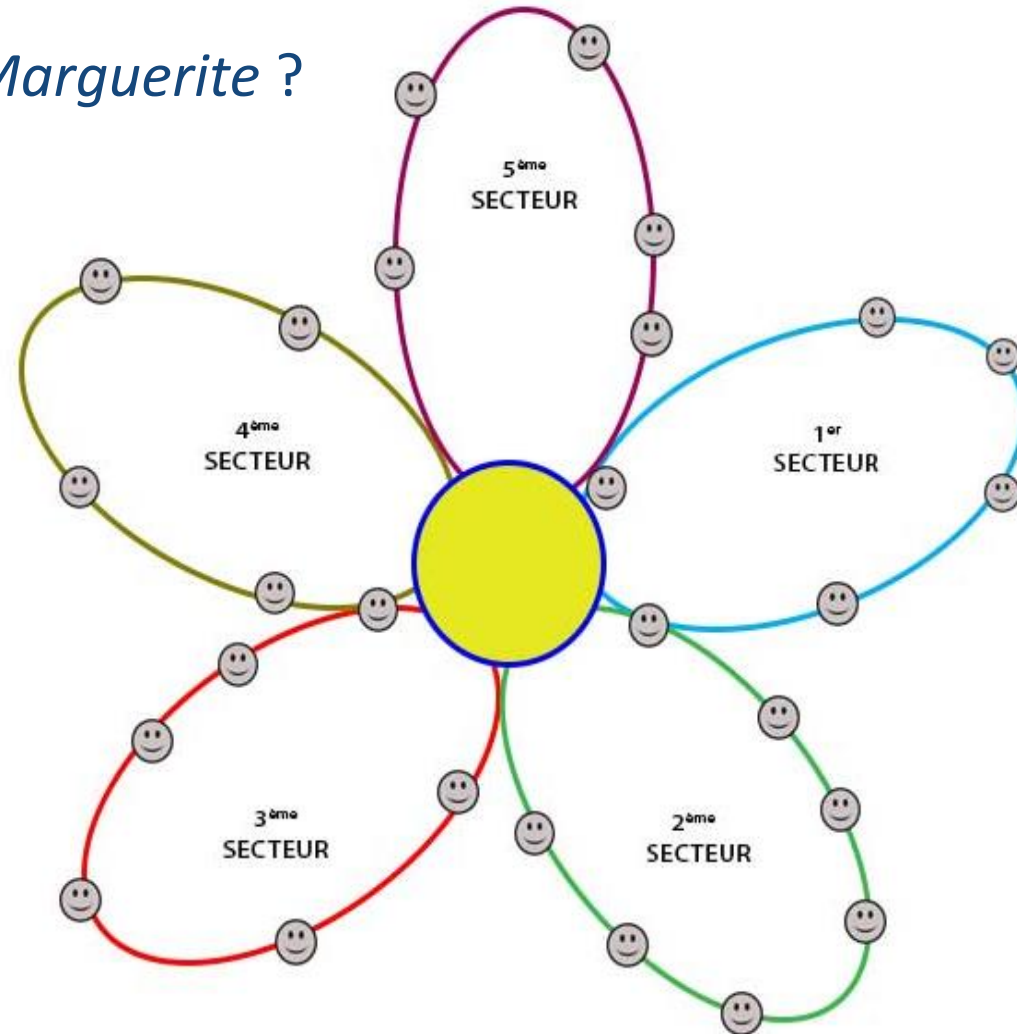
Par ailleurs, l'instauration progressive des Zones à Faibles Émissions Mobilité qui vise à écarter progressivement les véhicules les plus polluants dans les agglomérations de plus de 150.000 habitants est un sujet de préoccupation face auquel des solutions concrètes doivent être trouvées.

Le programme Marguerite se donne pour objectif de convertir au moins 1800 artisans & commerçants opérant en compte propre sur 6 territoires démonstrateurs.

Ces parcours de conversion permettront d'établir des schémas d'approche et d'instauration de bonnes pratiques – des communs – pouvant être déployés à plus grande échelle dans un second temps.

Programme MARGUERITE

Pourquoi le Programme se nomme-t-il *Marguerite* ?



Programme MARGUERITE

Pourquoi le Programme se nomme-t-il *Marguerite* ?

La Marguerite – avec son cœur et ses pétales – est une représentation symbolique des réseaux de distribution en étoile (*hub & spoke*) consistant à organiser des tournées de livraison en boucles autour d'un hub central

Programme CYCLO-CARGOLOGIE

Margherita Alessandrini

Responsable de programme, Les Boîtes à Vélo France

Programme Cyclo-cargologie

Transport de marchandises
en milieu urbain
aujourd'hui



En heure de pointe, 50% de la congestion provient du transport de marchandises¹



67% des livraisons dans Paris sont réalisables en vélo-cargo en restant compétitives²



<3% des livraisons dans les ZFE sont réalisées en vélo-cargo

Que faire ?

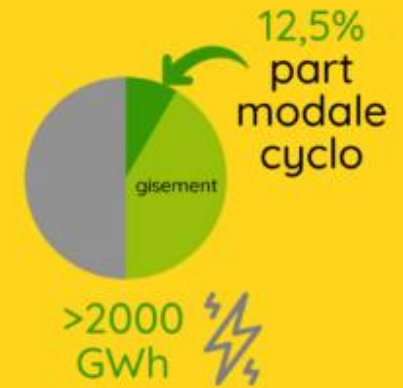
Le programme
Cyclo-cargologie >>

Objectifs



Cyclologistique
↑x5 en 3 ans

principalement
ZFE



Budget
1138 GWh cumac

Cyclo-cargologie >>



Programme Cyclo-cargologie



Programme Cyclo-cargologie

Actions et livrables du programme



Augmenter la demande de cyclologistique chez les donneurs d'ordre



Actions de conversion



Formation



Atelier de sensibilisation



Rédaction de guides autour de la cyclologistique



Faciliter l'articulation entre les cyclologisticien-ne-s et les donneurs d'ordre



Mutualiser les données



Un applicatif opensource connectable aux TMS existants



Une bibliothèque de connecteurs pour tous



Professionaliser la cyclologistique et les cyclologisticien-ne-s



Formation et accompagnement



Livreurs, swappeurs



Dispatchers



Managers : changement d'échelle



Formation continue



Bénéfices



900

entreprises et organismes sensibilisés



3

référentiels de formation créés



1 030

personnels formés



50

donneurs d'ordre connectés à l'applicatif et sensibilisés



100

entreprises du dernier kilomètre utilisatrices de l'applicatif

Cyclo-cargologie»

Merci pour votre participation

- Tous les participants recevront un e-mail avec un lien vers
 - Le replay de la plénière
 - Les présentations téléchargeables
- Ces éléments seront disponibles sur le site de l'ATEE pour les adhérents, sur la page d'accueil du Club C2E



CEE ACTUALITÉ

05/10/2023

Rejoignez la Journée Technique CEE à Paris le 6 Décembre 2023